



BRETAGNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R53-2026-133

PUBLIÉ LE 4 SEPTEMBRE 2026

Sommaire

ARS /

R53-2026-09-02-00001 - Arrêté modificatif de composition de la CRSA (10 pages)	Page 3
R53-2026-09-02-00002 - Arrêté modificatif de composition de la CSDU (3 pages)	Page 14
R53-2026-09-02-00003 - Arrêté modificatif de composition de la CSMS (5 pages)	Page 18
R53-2026-09-02-00004 - Arrêté modificatif de composition de la CSOS (6 pages)	Page 24
R53-2026-09-02-00005 - Arrêté modificatif de composition de la CSP (5 pages)	Page 31

DREAL /

R53-2026-09-02-00006 - arrêté portant désignation des membres du comité régional de l'énergie Bretagne (7 pages)	Page 37
--	---------

Les Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités /

R53-2026-09-01-00006 - 2026-09-01 délégation champ travail (comp propres) DREETS à DDETS 35 signée (6 pages)	Page 45
R53-2026-09-01-00007 - 2026-09-01 délégation compétences propres Métrologie signée (2 pages)	Page 52

Mission Nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale /

R53-2026-09-03-00001 - Arrêté du 3 septembre 2026 portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail de Bretagne N° 4 (2 pages)	Page 55
R53-2026-09-04-00001 - Arrêté du 4 septembre 2026 portant nomination des membres du conseil départemental des Côtes d'Armor auprès du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de Bretagne N° 3 (2 pages)	Page 58

préfecture de région /

R53-2026-09-04-00002 - 2026 09 04 AP DS FranceAgriMer DRAAF (2 pages)	Page 61
R53-2026-09-03-00002 - Arrête composition CA OEB 2026 (2 pages)	Page 64

ARS

R53-2026-09-02-00001

Arrêté modificatif de composition de la CRSA

Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Bretagne

Vu le code de la santé publique et notamment les articles L. 1432-4, D. 1432-28 à 1432-53 ;
Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;
Vu le décret n° 2021-847 du 28 juin 2021 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

Vu le Décret du 24 juin 2026 portant nomination du Directeur général de l'Agence régionale de santé Bretagne - M. Frédéric VARNIER

Vu la décision portant délégation de signature de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Bretagne à Madame Anna Seznec

Vu l'arrêté CRSA-AP 2026.06 du 14 juin 2026 portant modification de la composition nominative de la CRSA

Considérant les réponses des personnes physiques ou morales appelées à siéger, à désigner ou à proposer des représentants au sein de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie en vue du renouvellement de la composition de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Bretagne ;

Considérant les demandes de modifications effectuées depuis le mois de juin ;

ARRETE

Article 1^{er} : La conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Bretagne comprend 104 membres ayant voix délibérative répartis en 8 collèges. Sa composition nominative par collège est modifiée comme suit :

Collège 1 : remplacement de M. Yannick NADESAN par Léo BEAUFILS (suite élections municipales)

Collège 1 : désignation Jérôme BEGASSE par l'AMF 35 suite aux élections municipales

Collège 6 : remplacement de Mme Isabelle TRON par Mme Marick FEVRE (suite départ en retraite)

Collège 7 : remplacement de M. Maël MOISAN par Sébastien DESVENT (changement de poste)

Article 2 : La Conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Bretagne comprend également 13 membres qui participent, avec voix consultative, à ses travaux :

MADAME DUBEE EMMANUELLE, Préfète de Région - ou son représentant

MONSIEUR CARE PATRICK, Président CESER - ou son représentant

MADAME INSEL HELENE, Recteur d'Académie - ou son représentant

MADAME DESCACQ VERONIQUE, Directrice régionale DREETS - ou son représentant

MONSIEUR FISSE ERIC, Directeur régional DREAL - ou son représentant

MONSIEUR BEAUSSANT BENJAMIN, Directeur régional DRAAF - ou son représentant

MONSIEUR DAUMAS FABRICE, Directeur régional DRAJES - ou son représentant

MONSIEUR JAGOREL QUENTIN, Directeur régional des affaires culturelles - ou son représentant

MONSIEUR ORANGE-LOUBOUTIN MYLENE, Directeur régional DRFIP - ou son représentant

MONSIEUR VARNIER FREDERIC, DG ARS - ou son représentant

MONSIEUR LEVA OLIVIER, Président Conseil CPAM 22 - ou son représentant

MONSIEUR BALAVOINE JEAN-NOEL, 1er VP MSA d'Armorique - ou son représentant

MONSIEUR TANGUY YANN, Directeur régional des douanes - ou son représentant

Article 3 : Chaque membre ne peut siéger qu'au sein d'un seul collège, mais peut être membre d'une ou plusieurs commissions spécialisées.

Article 4 : Le mandat des membres de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Bretagne est de cinq ans, renouvelable. Tout membre perdant la qualité pour laquelle il a été désigné cesse de faire partie de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie.

Lorsqu'un membre cesse, pour une raison quelconque, de faire partie de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie où il siégeait, un nouveau membre est désigné, dans les deux mois, dans les mêmes conditions, pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'au 30 septembre 2026.

Article 5 : Le présent arrêté peut être contesté par voie de recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Article 6 : La Directrice de la Stratégie Régionale en Santé de l'Agence Régionale de Santé Bretagne est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Région.

Fait à Rennes, le 02/09/2026

Pour le Directeur général
La Directrice de la stratégie régionale en santé

La Directrice de la Stratégie
Régionale en Santé

Anna SEZNEC

Anna SEZNEC

ANNEXE - COMPOSITION NOMINATIVE DE LA CRSA

1°/ Collège des représentants des collectivités territoriales

a) Conseil régional

Titulaire	MADAME	ALEXANDRE	DELPHINE	CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	ALLAIN	OLIVIER	CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE
2 nd suppléant	MONSIEUR	ROBIC	GUILLAUME	CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE
Titulaire	MADAME	JOUNEAUX-PEDRONO	ELISABETH	CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE
1 ^{er} suppléant	MADAME	CHAPPE	FANNY	CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE
2 nd suppléant	MADAME	LE BECHEC	CAROLE	CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE
Titulaire	MONSIEUR	LE DIFFON	PATRICK	CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE
1 ^{er} suppléant	MADAME	PARMENTIER	MELINA	CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE
2 nd suppléant	MONSIEUR	GALLIER	MAXIME	CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE

b) Conseils départementaux

Titulaire	MADAME	CADUDAL	VERONIQUE	CONSEIL DEPARTEMENTAL DES COTES D'ARMOR
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	LOUIS	GUILLAUME	CONSEIL DEPARTEMENTAL DES COTES D'ARMOR
2 nd suppléant	MADAME	VASSALLO	NATHALIE	CONSEIL DEPARTEMENTAL DES COTES D'ARMOR
Titulaire	MONSIEUR	MESSAGER	RAYMOND	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU FINISTERE
1 ^{er} suppléant	MADAME	POITEVIN	JOCELYNE	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU FINISTERE
2 nd suppléant	MONSIEUR	GOALEC	BERNARD	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU FINISTERE
Titulaire	MADAME	BILLARD	ARMELLE	CONSEIL DEPARTEMENTAL D'ILLE-ET-VILAINE
1 ^{er} suppléant	MADAME	QUILAN	SYLVIE	CONSEIL DEPARTEMENTAL D'ILLE-ET-VILAINE
2 nd suppléant	MADAME	ABADIE	FLORENCE	CONSEIL DEPARTEMENTAL D'ILLE-ET-VILAINE
Titulaire	MADAME	JARLIGANT	MARIE-ODILE	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU MORBIHAN
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	JALU	MICHEL	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU MORBIHAN
2 nd suppléant	MADAME	ROZENN	GUEGAN	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU MORBIHAN

c) Groupements de communes

Titulaire	MADAME	BESSAGUET	CHRISTELLE	Quimperlé communauté
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	LEROUX	CHRISTOPHE	Quimperlé communauté
2 nd suppléant		En cours de désignation		
Titulaire		En cours de désignation		
1 ^{er} suppléant		En cours de désignation		
2 nd suppléant	MADAME	QUEMERE	MARTINE	Communauté de communes Haute Cornouaille
Titulaire	MADAME	LE MOAL	MARINA	Dinan agglomération
1 ^{er} suppléant		En cours de désignation		
2 nd suppléant		En cours de désignation		

d) Communes

Titulaire	MADAME	GASPAILLARD	EVELYNE	AMF 22
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	SIMELIERE	THIERRY	AMF 22
2 nd suppléant		En cours de désignation		
Titulaire	MONSIEUR	BEAUFILS	LEO	AMF 35
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	BEGASSE	JEROME	AMF 35
2 nd suppléant	MADAME	CHRISTIEN	MORGANE	AMF 56
Titulaire		En cours de désignation		
1 ^{er} suppléant		En cours de désignation		
2 nd suppléant		En cours de désignation		

2°/ Collège des représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux

a) Associations agréées (article L. 1114-1)

Titulaire	MADAME	THOMAS TOULOUZOU	FRANCOISE	France alzheimer 29
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	LEMOINE	HENRI	GENERATIONS MOUVEMENT
2 nd suppléant	MONSIEUR	DE DIEULEVEULT	LOIC	Association famille catholique
Titulaire	MADAME	MOREAU	SONIA	AIDES
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	DURAND	JEAN-JACQUES	Coordination Nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité
2 nd suppléant		En cours de désignation		
Titulaire	MADAME	LAIGLE	FRANCINE	France REIN
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	LE FALHER	CHRISTIAN	Association Huntington France
2 nd suppléant	MADAME	SURGET	MARYANNICK	France Rein
Titulaire	MONSIEUR	CORDIER	PATRICK	Autisme Fédération Bretagne Pays de la Loire
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	LESNE	CEDRIC	AFM-TELETHON
2 nd suppléant	MADAME	LABELLE	MARTINE	Conseil aide et défense des usagers de la santé
Titulaire	MADAME	JEGU	JOSIANNE	Ligue contre le cancer 22
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	GAETAN	THIERRY	ADMR de Bretagne
2 nd suppléant	MONSIEUR	CROISSANT	GUY	UNA Bretagne
Titulaire	MADAME	MASSON	SERGINE	UNAPEI BRETAGNE
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	HEUZE	JOEL	ADMD
2 nd suppléant	MONSIEUR	MEUNIER	JACK	UNAPEI BRETAGNE
Titulaire	MONSIEUR	VIDAL	ALAIN	ADEPA
1 ^{er} suppléant		En cours de désignation		
2 nd suppléant	MADAME	LEFEVRE	AMANDINE	APF France Handicap
Titulaire	MONSIEUR	BLANDEL	JEAN-YVES	UNAFAM
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	CHEVALIER	SERGE	URAF BRETAGNE
2 nd suppléant	MADAME	HENNEQUIN	ANNETTE	UNAFAM

b) Associations de retraités et personnes âgées

Titulaire	MONSIEUR	QUERE	JEAN-YVES	CDCA des Côtes d'Armor
1 ^{er} suppléant	MADAME	LE BARRIER	MARIE-JOSE	CDCA des Côtes d'Armor
2 nd suppléant	MADAME	BERTHAULT	ANNE-MARIE	CDCA des Côtes d'Armor
Titulaire	MONSIEUR	LE BOURHIS	HERVE	CDCA du Finistère
1 ^{er} suppléant	MADAME	MANCHEC	MARYVONNE	CDCA du Finistère
2 nd suppléant	MONSIEUR	ABGRALL	RENE	CDCA du Finistère
Titulaire	MADAME	MARCHAND	FRANCOISE	CDCA d'Ille et Vilaine
1 ^{er} suppléant	MADAME	GOUINEAU	JESSICA	CDCA d'Ille et Vilaine
2 nd suppléant		En cours de désignation		
Titulaire	MONSIEUR	MARQUET	YANNICK	CDCA du Morbihan
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	DUTHEIL	GILLES	CDCA du Morbihan
2 nd suppléant		En cours de désignation		

c) Associations des personnes handicapées

Titulaire	MADAME	PODEUR	EVELYNE	CDCA des Côtes d'Armor
1 ^{er} suppléant	MADAME	LOZACH	CATHERINE	CDCA des Côtes d'Armor
2 nd suppléant		En cours de désignation		
Titulaire	MONSIEUR	DE LA FAYOLLE	SYLVAIN	CDCA du Finistère
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	VIGNAULT	PIERRE-JEAN	CDCA du Finistère
2 nd suppléant	MADAME	CUSSONNEAU	MYRIAM	CDCA du Finistère
Titulaire	MONSIEUR	RAMET	PHILIPPE	CDCA d'Ille et Vilaine
1 ^{er} suppléant	MADAME	FRANCANNET	CHANTAL	CDCA d'Ille et Vilaine
2 nd suppléant	MADAME	THOUVENOT	FRANCOISE	CDCA d'Ille et Vilaine

Titulaire	MONSIEUR	DESCHAMPS	PIERRE-YVES	CDCA du Morbihan
1 ^{er} suppléant	MADAME	ROULEAU	CLAUDINE	CDCA du Morbihan
2 nd suppléant		En cours de désignation		

3°/ Collège des représentants des conseils territoriaux de santé

Titulaire	MONSIEUR	LECLERC	PATRICK	CTS Finistère Penn Ar Bed
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	LAMEZEC	PATRICK	CTS Finistère Penn Ar Bed
2 nd suppléant	MONSIEUR	ZLOTNIK	NICOLAS	CTS Finistère Penn Ar Bed

Titulaire	MONSIEUR	LOHER	FABRICE	CTS Lorient, Quimperlé
1 ^{er} suppléant	MADAME	LEPAGE	JESSICA	CTS Lorient, Quimperlé
2 nd suppléant		En cours de désignation		

Titulaire	MADAME	LE GALLO	MARIE-FRANCOISE	CTS Brocéliande Atlantique
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	JUCHET	CLAUDE	CTS Brocéliande Atlantique
2 nd suppléant	MONSIEUR	ROUX	THOMAS	CTS Brocéliande Atlantique

Titulaire	MONSIEUR	GILBERT	DIDIER	CTS Haute Bretagne
1 ^{er} suppléant	MADAME	MAIGNAN	ELISABETH	CTS Haute Bretagne
2 nd suppléant	MONSIEUR	BACHY	JULIEN	CTS Haute Bretagne

Titulaire	MADAME	LE BOURLAIS	CHRYSTELE	CTS Saint Malo, Dinan
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	LEDUC	JEAN-JACQUES	CTS Saint Malo, Dinan
2 nd suppléant		En cours de désignation		

Titulaire		En cours de désignation		
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	DESDOIGTS	JACKY	CTS Armor
2 nd suppléant	MADAME	LAPORTE	NADIA	CTS Armor

Titulaire	MONSIEUR	VAN MELKEBEKE	ERIC	CTS Cœur de Breizh
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	CHEVASSU	XAVIER	CTS Cœur de Breizh
2 nd suppléant	MONSIEUR	AUVET	CHARLES	CTS Cœur de Breizh

4°/ Collège des partenaires sociaux

a) Représentants des organisations syndicales de salariés représentatives

Titulaire	MADAME	BREMOND	SONIA	CFE CGC
1 ^{er} suppléant	MADAME	PRIMA	FABIENNE	CFE CGC
2 nd suppléant		En cours de désignation		

Titulaire	MONSIEUR	LE ROUX	OLIVIER	CGT
1 ^{er} suppléant	MADAME	GAGNARD	ANGELINA	CGT
2 nd suppléant	MONSIEUR	TIMOUY	DIDIER	CGT

Titulaire	MONSIEUR	BARON	HERVE	CFDT
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	POSTOLLEC	STEPHANE	CFDT
2 nd suppléant	MADAME	UGUEN	VIVIANE	CFDT

Titulaire	MONSIEUR	NEDELEC	DOMINIQUE	FO
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	LEBLOND	REGIS	FO
2 nd suppléant	MONSIEUR	HENRY	PHILIPPE	FO

Titulaire	MONSIEUR	CHAPALAIN	BENOIT	CFTC
1 ^{er} suppléant	MADAME	GOANVIC	ANNIE	CFTC
2 nd suppléant	MADAME	VAN ACKER	ROSELYNE	CFTC

b) Représentants des organisations professionnelles d'employeurs représentatives

Titulaire	MONSIEUR	LAMANT	STEPHANE	MEDEF Bretagne
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	BAIXE	PATRICK	MEDEF Bretagne
2 nd suppléant	MADAME	GEMIN	VERONIQUE	MEDEF Bretagne
Titulaire	MONSIEUR	BRANDEAU	MICKAEL	AXESS
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	ULLIAC	GILLES	AXESS
2 nd suppléant	MONSIEUR	LABBE	PIERRE	U2P BRETAGNE
Titulaire	MONSIEUR	COGEN	DAVID	CPME Bretagne
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	THIEBAULT	MATTHIEU	CPME Bretagne
2 nd suppléant		En cours de désignation		

c) Représentants des organisations syndicales représentatives des artisans, des commerçants et des professions libérales

Titulaire	MONSIEUR	CARPENTIER	JEAN	UNAPL
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	OMNES	BERNARD	CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT
2 nd suppléant	MADAME	GARENAUX	MARYSE	CHAMBRE REGIONALE DES PROFESSIONS LIBERALES

d) Représentants des organisations syndicales représentatives des exploitants agricoles

Titulaire	MONSIEUR	SIMON	BERNARD	CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE DE BRETAGNE
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	MOY	JEROME	CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE DE BRETAGNE
2 nd suppléant		En cours de désignation		

5°/ Collège des acteurs de la cohésion et de la protection sociale**a) Représentants des associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité**

Titulaire	MONSIEUR	MARTIN	STEPHANE	Fondation Abbé Pierre
1 ^{er} suppléant	MADAME	FROMAGEAU	FRANCOISE	Croix Rouge Française
2 nd suppléant	MADAME	HUILLERY	MARIE-LUCE	Fédération régionale des centres d'information sur les droits des femmes et des familles Bretagne
Titulaire	MONSIEUR	PANIS	EMMANUEL	ARASS
1 ^{er} suppléant	MADAME	LE BIHAN	SANDRINE	Association Douar Nevez CSAPA CAARUD du Morbihan
2 nd suppléant		En cours de désignation		

b) Représentants de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT)

Titulaire	MONSIEUR	PICHON	PHILIPPE	CARSAT Bretagne
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	THOMAS	OLIVIER	CARSAT Bretagne
2 nd suppléant	MADAME	MARTIN	RACHEL	CARSAT Bretagne

c) Représentants de la caisse d'allocations familiales (CAF)

Titulaire	MONSIEUR	JAN	CHRISTOPHE	CAF d'Ille et Vilaine
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	GOUELOU	YANNICK	CAF d'Ille et Vilaine
2 nd suppléant	MONSIEUR	PILET	ROMUALD	CAF d'Ille et Vilaine

d) Représentants de la mutualité française

Titulaire	MADAME	COLAS	FABIENNE	Mutualité Française Bretagne
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	CONDON	REGIS	Mutualité Française Bretagne
2 nd suppléant	MADAME	ARHANT	ISABELLE	Mutualité Française Bretagne

e) Représentants des régimes d'assurance maladie

Titulaire	MONSIEUR	CALCOEN	JEAN-BAPTISTE	UNCAM
1 ^{er} suppléant	MADAME	LE BIHAN	CHRYSTELE	UNCAM
2 nd suppléant	MADAME	MAROT	MARINE	UNCAM

f) Représentants des établissements ou services qui assurent l'accueil et l'accompagnement de personnes confrontées à des difficultés spécifiques

Titulaire	MONSIEUR	TREGUER	STEVEN	DG Fondation Masse Trevidy / URIOPSS
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	MARCHAND	VINCENT	Directeur Sauvetage de l'enfant à l'adulte 35 / URIOPSS
2 nd suppléant	MONSIEUR	MARTEIL	ERWAN	DG AMISEP / URIOPSS

Titulaire	MONSIEUR	COIGNEC	BERTRAND	DG Les Amitiés d'Armor / FEHAP
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	SENECAL	DAVID	Fédération santé et habitat
2 nd suppléant		En cours de désignation		

6°/ Collège des acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé

a) Représentants des services de santé scolaire et universitaire

Titulaire	MONSIEUR	BURLLOT	SIMON	Rectorat d'Académie de Bretagne
1 ^{er} suppléant	MADAME	PASQUIER	NATHALIE	Rectorat d'Académie de Bretagne
2 nd suppléant		En cours de désignation		

Titulaire	MONSIEUR	LACOUTURE	ERIC	Rectorat d'Académie de Bretagne
1 ^{er} suppléant	MADAME	COUEDON	ISABELLE	Rectorat d'Académie de Bretagne
2 nd suppléant		En cours de désignation		

b) Représentants des services de santé au travail

Titulaire	MONSIEUR	POULIQUEN	CHRISTOPHE	DREETS-STC QUIMPER
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	DIDIER	EMMANUEL	DREETS-AIST 22
2 nd suppléant	MONSIEUR	LE NAI	THOMAS	DREETS-AMIEM

Titulaire	MONSIEUR	COMBE	MICHEL	DREETS-STI Brest
1 ^{er} suppléant	MADAME	LELIGOIS	ALEXANDRA	DREETS-Presense Bretagne
2 nd suppléant		En cours de désignation		

c) Représentants des services départementaux de protection et de promotion de la santé maternelle et infantile

Titulaire	MADAME	POPINEAU	BENEDICTE	PMI 56
1 ^{er} suppléant	MADAME	LEPEU	ISABELLE	PMI 22
2 nd suppléant	MADAME	LAPANNE JOINVILLE	CLOTILDE	PMI 29

Titulaire	MADAME	NORGEOT	DELPHINE	PMI 35
1 ^{er} suppléant	MADAME	MERCIER	SOLINNE	PMI 29
2 nd suppléant		En cours de désignation		

d) Représentants des organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé

Titulaire	MADAME	GIROUX-METGES	MARIE-AGNES	Défi Santé Nutrition
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	DUROUCHOUX	LUC	Association Addictions France Région Bretagne
2 nd suppléant	MADAME	GUILLOUX-LAFONT	KARINNE	URUAJ Bretagne

Titulaire	MONSIEUR	PRESTEL	THIERRY	PROMOTION SANTE BRETAGNE
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	LE BOT	MICHEL	ASEPT Bretagne
2 nd suppléant	MONSIEUR	POULAIN	YANNICK	Liberté Couleurs

e) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de l'observation de la santé, de l'enseignement et de la recherche

Titulaire	MADAME	FEVRE	MARICK	ORS Bretagne
1 ^{er} suppléant	MADAME	CALMANTI	SARA	CREAI Bretagne
2 nd suppléant		En cours de désignation		

f) Représentants des associations de protection de l'environnement

Titulaire	MADAME	FRAIN	SOPHIE	CAPT'AIR
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	LOISEL	PIERRE	Eau & rivières de Bretagne
2 nd suppléant	MADAME	LE DU	SOLENNNE	Réseau d'éducation à l'environnement en Bretagne

7°/ Collège des offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements publics de santé

Titulaire	MONSIEUR	SALAUN	PIERRE-YVES	FHF Bretagne
1 ^{er} suppléant	MADAME	LEVON	ARMELLE	FHF Bretagne
2 nd suppléant	MONSIEUR	GAUVIRIT	JEAN-YVES	FHF Bretagne

Titulaire	MONSIEUR	HUTIN	PASCAL	FHF Bretagne
1 ^{er} suppléant		En cours de désignation		
2 nd suppléant		En cours de désignation		

Titulaire	MADAME	LE GAGNE	ANNE	FHF Bretagne
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	PEPION	CEDRIC	FHF Bretagne
2 nd suppléant		En cours de désignation		

Titulaire	MADAME	BENARD	ARIANE	FHF Bretagne
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	DUBOIS	YANN	FHF Bretagne
2 nd suppléant	MADAME	CONAN-MATHIEU	NATHALIE	FHF Bretagne

Titulaire	MADAME	FAVREL-FEUILLADE	FLORENCE	FHF Bretagne
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	LE BORGNE	GILDAS	FHF Bretagne
2 nd suppléant	MONSIEUR	COUTURIER	PHILIPPE	FHF Bretagne

b) Représentants des établissements privés de santé à but lucratif

Titulaire	MONSIEUR	DE SAINT PERN	ARTUS	FHP Bretagne
1 ^{er} suppléant	MADAME	BENSOUSSAN	SOPHIE	FHP Bretagne
2 nd suppléant	MONSIEUR	VINOT PREFONTAINE	CHARLES	FHP Bretagne

Titulaire	MONSIEUR	CHAMOIS	JEROME	FHP Bretagne
1 ^{er} suppléant	MADAME	AGOSTINI	JULIE	FHP Bretagne
2 nd suppléant	MADAME	BOURHIS	VALERIE	FHP Bretagne

c) Représentants des établissements privés de santé à but non lucratif

Titulaire	MONSIEUR	TOSUN	JEROME	FEHAP Bretagne
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	LEMBELEMBE	JEAN-PAUL	FEHAP Bretagne
2 nd suppléant	MONSIEUR	GUILLO	PASCAL	FEHAP Bretagne

Titulaire	MADAME	PELLIER	SOPHIE	FEHAP Bretagne
1 ^{er} suppléant	MADAME	LECOUSTRE	SYLVIE	URIOPSS
2 nd suppléant	MADAME	DROUET	CORINNE	UGEAM Bretagne pays de Loire

Titulaire	MONSIEUR	DE CREVOISIER	RENAUD	CENTRE EUGENE MARQUIS
1 ^{er} suppléant	MADAME	LE GOUQUEC	JULIA	CENTRE EUGENE MARQUIS
2 nd suppléant	MONSIEUR	LE BARON	YVAN	CENTRE EUGENE MARQUIS

d) Représentants des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

Titulaire	MONSIEUR	BONAVENTUR	OLIVIER	FNEHAD Bretagne
1 ^{er} suppléant	MADAME	DUROCHER	GAELLE	FNEHAD Bretagne
2 nd suppléant	MONSIEUR	FOSSIER	ERIC	FNEHAD Bretagne

e) Représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées

Titulaire	MADAME	BLAIZE	HELENE	FEHAP
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	DESVENT	SEBASTIEN	FEHAP
2 nd suppléant	MONSIEUR	FLIFLA	JIHED	FEHAP

Titulaire		En cours de désignation		
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	ZENATTI	YANN	NEXEM
2 nd suppléant	MONSIEUR	GLORO	FREDERIC	UNAPEI Bretagne

Titulaire	MONSIEUR	BRUNEAU	LIONEL	URIOPSS
1 ^{er} suppléant	MADAME	DENIEL	NELLY	URIOPSS
2 nd suppléant	MONSIEUR	ARZEL	YANNICK	URIOPSS

Titulaire	MADAME	LE CORRE	MARIE-LAURE	FISAF
1 ^{er} suppléant	MADAME	OBONSAWIN	PERRINE	FISAF
2 nd suppléant	MONSIEUR	BORDET	NICOLAS	FISAF

f) Représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes âgées

Titulaire	MADAME	NICOLAS	BEATRICE	FHF
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	JEULAND	DAVID	FHF
2 nd suppléant	MONSIEUR	LECOURT	IVAN	FHF
Titulaire	MONSIEUR	BONTE	FRANCOIS XAVIER	SYNERPA
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	GAUGAIN	SIMON	SYNERPA
2 nd suppléant		En cours de désignation		
Titulaire	MADAME	DUIGOU	NATHALIE	FNADEPA
1 ^{er} suppléant	MADAME	GLEMAREC	ELODIE	FNADEPA
2 nd suppléant	MADAME	TILY	ANNE-MARIE	FNADEPA
Titulaire	MONSIEUR	AJAGAYA LE BEAU	GEORGES	URIOPSS FEHAP
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	LOCQUET	REMI	URIOPSS FEHAP
2 nd suppléant		En cours de désignation		

g) Représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes en difficultés sociales

Titulaire	MADAME	LE COCQ	ELOISE	URIOPSS
1 ^{er} suppléant	MADAME	FEURGARD	DOMINIQUE	URIOPSS
2 nd suppléant	MADAME	BOULBENEC	AUDE	URIOPSS

h) Représentants des responsables des centres de santé et des maisons de santé

Titulaire	MADAME	GEREYS	CAROLE	ESSORT
1 ^{er} suppléant	MADAME	COQUIL	CATHERINE	ESSORT
2 nd suppléant	MADAME	HELARD ROBIN	STEPHANIE	ESSORT

i) Représentants des communautés professionnelles territoriales de santé

Titulaire	MONSIEUR	COUTURIER	THOMAS	CPTS Pays de Quimper
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	MARECHAL	TRISTAN	CPTS Pays d'Auray
2 nd suppléant	MONSIEUR	MEUROU	MICKAEL	CPTS PAYS DE ROHAN

j) Représentants des associations de permanence des soins intervenant dans le dispositif de permanence des soins

Titulaire	MONSIEUR	MOSER	HUBERT	ADOPS 56
1 ^{er} suppléant	MADAME	MARUELLE	LAURENCE	ADOPS 35
2 nd suppléant	MONSIEUR	LEHIR	ALAIN	ADOPS 29

k) Représentants d'un service d'aide médicale urgente ou d'une structure d'aide médicale d'urgence et de réanimation

Titulaire	MONSIEUR	SOULAT	LOUIS	SAMU-Urgences de France
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	CHAHIR	NOUREDDINE	SAMU-Urgences de France
2 nd suppléant	MONSIEUR	BAREGE	XAVIER	SAMU-Urgences de France

l) Représentants des transporteurs sanitaires

Titulaire	MONSIEUR	KERLEAU	YANN	FNAP
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	JOUAN	THIERRY	CNSA
2 nd suppléant	MONSIEUR	LEBEL	MARC	FNAP

m) Représentants des services départementaux d'incendie et de secours

Titulaire	MONSIEUR	MOINE	JEAN	SDIS DES COTES D'ARMOR
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	LEGUILLIER	FREDERIC	SDIS DU MORBIHAN
2 nd suppléant	MONSIEUR	RIGOLLET	CEDRIC	SDIS DU FINISTERE

n) Représentants des organisations syndicales représentatives de médecins des établissements publics de santé

Titulaire	MONSIEUR	BRANGER	ERIC	APH/CPH
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	DEBARRE	MATTHIEU	APH/AH
2 nd suppléant		En cours de désignation		

o) Représentants des professionnels de santé

Titulaire	MONSIEUR	LABARTHE	THIERRY	URPS Médecins libéraux
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	LE HETET	HUBERT	URPS Médecins libéraux
2 nd suppléant	MADAME	GAUDIN PIEL	PASCALE	URPS Médecins libéraux
Titulaire	MONSIEUR	KERDILES	LOÏC	URPS Médecins libéraux
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	PRIGENT	YANN	URPS Médecins libéraux
2 nd suppléant	MADAME	SIMON	NADIA	URPS Médecins libéraux
Titulaire	MONSIEUR	THORAVAL	PATRICE	URPS Infirmiers libéraux
1 ^{er} suppléant	MADAME	FAURE	NOEMIE	URPS Orthophonistes
2 nd suppléant	MADAME	SAN GEROTEO	MARIA	URPS Sages femmes
Titulaire	MONSIEUR	MOUGIN	LUC	URPS Pharmaciens
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	AUBRY	ERWAN	URPS Pharmaciens
2 nd suppléant	MADAME	THIERRY	EMMANUELLE	URPS Chirurgiens dentistes libéraux
Titulaire	MONSIEUR	ADRIAN	FRANCK	URPS Masseurs-kinés
1 ^{er} suppléant	MADAME	HOUEL	STERENN	URPS Masseurs-kinés
2 nd suppléant	MADAME	BERTRAND	VALERIE	URPS Infirmiers libéraux
Titulaire	MONSIEUR	LE BRIZAULT	DOMINIQUE	URPS Chirurgiens dentistes libéraux
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	STAGLIANO	FABIEN	URPS Pédiatres-podologues
2 nd suppléant	MADAME	FOSSEPREZ	EMILIE	URPS Pharmaciens

p) Représentants de l'ordre des médecins

Titulaire	MADAME	CLAEYSSEN	VALERIE	Conseil Régional de l'Ordre des Médecins
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	LIECHTMANEGGER-LEPITRE	NICOLAS	Conseil Régional de l'Ordre des Médecins
2 nd suppléant		En cours de désignation		

q) Représentants des internes en médecine

Titulaire	Monsieur	CORNEC	GWENAEL	ISNI
1 ^{er} suppléant	MADAME	SHADILI	CAMILLE	ISNI
2 nd suppléant		En cours de désignation		

r) Représentants du ministère de la Défense

Titulaire	MONSIEUR	BOURDERIOUX	FRANCOIS	Ministère des armées
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	BRISSIAUD	WILLIAM	Ministère des armées
2 nd suppléant	MADAME	CREACH	MARIE-AUDE	Ministère des armées

s) Représentants des dispositifs d'appui à la coordination

Titulaire	MONSIEUR	CLEMENT	SYLVAIN	FACS BRETAGNE
1 ^{er} suppléant	MADAME	METAY	VIRGINIE	FACS BRETAGNE
2 nd suppléant		En cours de désignation		
Titulaire	MADAME	AUTRET	JOSIANE	FACS BRETAGNE
1 ^{er} suppléant		En cours de désignation		
2 nd suppléant		En cours de désignation		

8°/ Collège de personnalités qualifiées

Titulaire		En cours de désignation		
Titulaire	MONSIEUR	OLLIVIER	ROLAND	Retraité IGAS

ARS

R53-2026-09-02-00002

Arrêté modificatif de composition de la CSDU

ARRETE PORTANT MODIFICATION DE LA

la composition nominative de la Commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers du système de santé de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Bretagne **CRSA-CSDU 2026.06**

Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Bretagne

Vu le code de la santé publique et notamment les articles L. 1432-4, D. 1432-28 à 1432-53 ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret n° 2021-847 du 28 juin 2021 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

Vu le Décret du 24 juin 2026 portant nomination du Directeur général de l'Agence régionale de santé Bretagne - M. Frédéric VARNIER

Vu la décision portant délégation de signature de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Bretagne à Madame Anna Seznec ;

Considérant les réponses des personnes physiques ou morales appelées à siéger, à désigner ou à proposer des représentants au sein de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie en vue du renouvellement de la composition de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Bretagne ;

Considérant les opérations de répartition lors de la séance d'installation de la CRSA, le 16 novembre 2021 ;

Considérant les modifications de l'arrêté de composition de la plénière CRSA-AP 2026.09 et de ses impacts sur la commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers du système de santé ;

ARRETE

Article 1^{er} : La commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers du système de santé de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Bretagne comprend 14 membres. Sa composition nominative modifiée comme suit :

Collège 6 : remplacement de Mme Isabelle TRON par Mme Marick FEVRE (suite départ en retraite)

Article 2 : La durée des mandats des membres de la commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers du système de santé est concomitante à celle au sein de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Bretagne et régie par les mêmes dispositions réglementaires.

Article 3 : Le secrétariat de la commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers du système de santé est assuré par l'Agence régionale de santé Bretagne.

Article 4 : Le présent arrêté peut être contesté par voie de recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Article 5 : La Directrice de la Stratégie Régionale en Santé de l'Agence Régionale de Santé Bretagne est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Région.

Fait à Rennes, le 02/09/2026

Pour le Directeur général

La Directrice de la stratégie régionale en santé

La Directrice de la Stratégie
Régionale en Santé

Anna SEZNEC

Anna SEZNEC

ANNEXE - COMPOSITION NOMINATIVE DE LA CSDU

1°/ Collège des représentants des collectivités territoriales

Titulaire	MADAME	ALEXANDRE	DELPHINE	CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	ALLAIN	OLIVIER	CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE
2 nd suppléant	MONSIEUR	ROBIC	GUILLAUME	CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE

2°/ Collège des représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux

Associations agréées (article L1114-1)

Titulaire	MADAME	LAIGLE	FRANCINE	France REIN
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	LE FALHER	CHRISTIAN	ASSOCIATION HUNTINGTON FRANCE
2 nd suppléant	MADAME	SURGET	MARYANNICK	France REIN

Titulaire	MADAME	MASSON	SERGINE	UNAPEI BRETAGNE
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	HEUZE	JOEL	ADMD
2 nd suppléant	MONSIEUR	MEUNIER	JACK	UNAPEI BRETAGNE

Titulaire	MONSIEUR	VIDAL	ALAIN	ADEPA
1 ^{er} suppléant		En cours de désignation		
2 nd suppléant	MADAME	LEFEVRE	AMANDINE	APF France HANDICAP

Associations de retraités et personnes âgées

Titulaire	MONSIEUR	QUERE	JEAN-YVES	CDCA des Côtes d'Armor
1 ^{er} suppléant	MADAME	LE BARRIER	MARIE-JOSE	CDCA des Côtes d'Armor
2 nd suppléant	MADAME	BERTHAULT	ANNE-MARIE	CDCA des Côtes d'Armor

Titulaire	MONSIEUR	LE BOURHIS	HERVE	CDCA du Finistère
1 ^{er} suppléant	MADAME	MANCHEC	MARYVONNE	CDCA du Finistère
2 nd suppléant	MONSIEUR	ABGRALL	RENE	CDCA du Finistère

Associations de personnes handicapées

Titulaire	MONSIEUR	DE LA FAYOLLE	SYLVAIN	CDCA du Finistère
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	VIGNAULT	PIERRE-JEAN	CDCA du Finistère
2 nd suppléant	MADAME	CUSSONNEAU	MYRIAM	CDCA du Finistère

Titulaire		En cours de désignation		
1 ^{er} suppléant		En cours de désignation		
2 nd suppléant		En cours de désignation		

3°/ Collège des représentants des conseils territoriaux de santé

Titulaire	MONSIEUR	GILBERT	DIDIER	CTS Haute Bretagne
1 ^{er} suppléant		En cours de désignation		
2 nd suppléant		En cours de désignation		

Titulaire	En cours de désignation
1 ^{er} suppléant	En cours de désignation
2 nd suppléant	En cours de désignation

4°/ Collège des partenaires sociaux

Titulaire	MONSIEUR	CHAPALAIN	BENOIT	CFTC
1 ^{er} suppléant	MADAME	GOANVIC	ANNIE	CFTC
2 nd suppléant	MADAME	VAN ACKER	ROSELYNE	CFTC

5°/ Collège des acteurs de la cohésion et de la protection sociale

Titulaire	MONSIEUR	PANIS	EMMANUEL	ARASS
1 ^{er} suppléant	MADAME	LE BIHAN	SANDRINE	ASSOCIATION DOUAR NEVEZ CSAPA CAARUD DU MORBIHAN
2 nd suppléant		En cours de désignation		

6°/ Collège des acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé

Titulaire	MADAME	FEVRE	MARICK	ORS BRETAGNE
1 ^{er} suppléant	MADAME	CALMANTI	SARA	CREAI BRETAGNE
2 nd suppléant		En cours de désignation		

7°/ Collège des offreurs des services de santé

Titulaire	MADAME	NICOLAS	BEATRICE	FHF BRETAGNE
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	JEULAND	DAVID	FHF BRETAGNE
2 nd suppléant	MONSIEUR	LECOURT	IVAN	FHF BRETAGNE

ARS

R53-2026-09-02-00003

Arrêté modificatif de composition de la CSMS

ARRETE PORTANT MODIFICATION DE LA
composition nominative de la
commission spécialisée pour la prise en charge et accompagnements médico-sociaux
de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Bretagne
CRSA-CSMS 2026.09

Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Bretagne

Vu le code de la santé publique et notamment les articles L. 1432-4, D. 1432-28 à 1432-53 ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret n° 2021-847 du 28 juin 2021 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie;

Vu le Décret du 24 juin 2026 portant nomination du Directeur général de l'Agence régionale de santé Bretagne - M. Frédéric VARNIER

Vu la décision portant délégation de signature de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Bretagne à Madame Anna Seznec ;

Considérant les réponses des personnes physiques ou morales appelées à siéger, à désigner ou à proposer des représentants au sein de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie en vue du renouvellement de la composition de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Bretagne ;

Considérant les opérations de répartition lors de la séance d'installation de la CRSA, le 16 novembre 2021 ;

Considérant les modifications de l'arrêté de composition de la plénière CRSA-AP 2026.09 et de ses impacts sur la commission spécialisée pour la prise en charge et accompagnements médico-sociaux ;

ARRETE

Article 1^{er} : La commission spécialisée pour la prise en charge et accompagnements médico-sociaux de la Conférence régionale de la

santé et de l'autonomie de Bretagne comprend 30 membres. Sa composition nominative est modifiée comme suit :

Collège 7 : remplacement de M. Maël MOISAN par Sébastien DESVENT (changement de poste)

Article 2 : La durée des mandats des membres de la commission spécialisée pour la prise en charge et accompagnements médico-sociaux est concomitante à celle au sein de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Bretagne et régie par les mêmes dispositions réglementaires.

Article 3 : Le secrétariat de la commission spécialisée pour la prise en charge et accompagnements médico-sociaux est assuré par l'Agence régionale de santé Bretagne.

Article 4 : Le présent arrêté peut être contesté par voie de recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Article 5 : La Directrice de la Stratégie Régionale en Santé de l'Agence Régionale de Santé Bretagne est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Région.

Fait à Rennes, le 02/09/2026

Pour le Directeur général

La directrice de la stratégie régionale en santé

La Directrice de la Stratégie
Régionale en Santé

Anna SEZNEC
Anna SEZNEC

ANNEXE - COMPOSITION NOMINATIVE DE LA CSMS

1°/ Collège des représentants des collectivités territoriales

a) Conseil régional

Titulaire	MADAME	JOUNEAUX-PEDRONO	ELISABETH	CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE
1 ^{er} suppléant	MADAME	CHAPPE	FANNY	CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE
2 nd suppléant	MADAME	LE BECHEC	CAROLE	CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE

b) Conseils départementaux

Titulaire	MADAME	CADUDAL	VERONIQUE	CONSEIL DEPARTEMENTAL DES COTES D'ARMOR
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	LOUIS	GUILLAUME	CONSEIL DEPARTEMENTAL DES COTES D'ARMOR
2 nd suppléant	MADAME	VASSALLO	NATHALIE	CONSEIL DEPARTEMENTAL DES COTES D'ARMOR
Titulaire	MADAME	JARLIGANT	MARIE-ODILE	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU MORBIHAN
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	JALU	MICHEL	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU MORBIHAN
2 nd suppléant	MADAME	ROZENN	GUEGAN	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU MORBIHAN

c) Groupements de communes

Titulaire	En cours de désignation
1 ^{er} suppléant	En cours de désignation
2 nd suppléant	En cours de désignation

d) Communes

Titulaire	En cours de désignation
1 ^{er} suppléant	En cours de désignation
2 nd suppléant	En cours de désignation

2°/ Collège des représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux

a) Associations agréées (article L1114-1)

Titulaire	MADAME	JEGU	JOSIANNE	LIGUE CONTRE LE CANDER 22
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	GAETAN	THIERRY	ADMR de Bretagne
2 nd suppléant	MONSIEUR	CROISSANT	GUY	UNA BRETAGNE
Titulaire	MONSIEUR	CORDIER	PATRICK	Autisme Fédération Bretagne Pays de la Loire
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	LESNE	CEDRIC	AFM-TELETHON
2 nd suppléant	MADAME	LABELLE	MARTINE	Conseil aide et défense des usagers de la santé

b) Associations de retraités et personnes âgées

Titulaire	MONSIEUR	LE BOURHIS	HERVE	CDCA du Finistère
1 ^{er} suppléant	MADAME	MANCHEC	MARYVONNE	CDCA du Finistère
2 nd suppléant	MONSIEUR	ABGRALL	RENE	CDCA du Finistère

Titulaire	En cours de désignation
1 ^{er} suppléant	En cours de désignation
2 nd suppléant	En cours de désignation

c) Associations de personnes handicapées

Titulaire	MADAME	PODEUR	EVELYNE	CDCA des Côtes d'Armor
1 ^{er} suppléant	MADAME	LOZAC'H	CATHERINE	CDCA des Côtes d'Armor
2 nd suppléant		En cours de désignation		
Titulaire	MONSIEUR	DE LA FAYOLLE	SYLVAIN	CDCA du Finistère
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	VIGNAULT	PIERRE-JEAN	CDCA du Finistère
2 nd suppléant	MADAME	CUSSONNEAU	MYRIAM	CDCA du Finistère

3°/ Collège des représentants des conseils territoriaux de santé

Titulaire	En cours de désignation
1 ^{er} suppléant	En cours de désignation
2 nd suppléant	En cours de désignation

4°/ Collège des partenaires sociaux**a) Représentants des organisations syndicales de salariés représentatives**

Titulaire	MADAME	BREMOND	SONIA	CFE-CGC
1 ^{er} suppléant	MADAME	PRIMA	FABIENNE	CFE-CGC
2 nd suppléant		En cours de désignation		

b) Représentants des organisations professionnelles d'employeurs représentatives

Titulaire	MONSIEUR	LAMANT	STEPHANE	MEDEF BRETAGNE
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	BAIXE	PATRICK	MEDEF BRETAGNE
2 nd suppléant	MADAME	GEMIN	VERONIQUE	MEDEF BRETAGNE

c) Représentants des organisations syndicales représentatives des artisans, des commerçants et des professions libérales

Titulaire	MONSIEUR	CARPENTIER	JEAN	UNAPL
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	OMNES	BERNARD	CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT
2 nd suppléant	MADAME	GARENAUX	MARYSE	CHAMBRE REGIONALE DES PROFESSIONS LIBERALES

d) Représentants des organisations syndicales représentatives des exploitants agricoles

Titulaire	MONSIEUR	SIMON	BERNARD	CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE DE BRETAGNE
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	MOY	JEROME	CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE DE BRETAGNE
2 nd suppléant		En cours de désignation		

5°/ Collège des acteurs de la cohésion et de la protection sociale**a) Représentants des associations oeuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité**

Titulaire	MONSIEUR	PANIS	EMMANUEL	ARASS
1 ^{er} suppléant	MADAME	LE BIHAN	SANDRINE	ASSOCIATION DOUAR NEVEZ CSAPA CAARUD DU MORBIHAN
2 nd suppléant		En cours de désignation		

b) Représentants de la mutualité française

Titulaire	MADAME	COLAS	FABIENNE	MUTUALITE FRANCAISE BRETAGNE
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	CONDON	REGIS	MUTUALITE FRANCAISE BRETAGNE
2 nd suppléant	MADAME	ARHANT	ISABELLE	MUTUALITE FRANCAISE BRETAGNE

7°/ Collège des offreurs des services de santé**a) Représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées**

Titulaire	MADAME	BLAIZE	HELENE	FEHAP
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	DESVENT	SEBASTIEN	FEHAP
2 nd suppléant	MONSIEUR	FLIFLA	JIHED	FEHAP

Titulaire		En cours de désignation		
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	ZENATTI	YANN	NEXEM
2 nd suppléant	MONSIEUR	GLORO	FREDERIC	UNAPEI BRETAGNE

Titulaire	MONSIEUR	BRUNEAU	LIONEL	URIOPSS
1 ^{er} suppléant	MADAME	DENIEL	NELLY	URIOPSS
2 nd suppléant	MONSIEUR	ARZEL	YANNICK	URIOPSS

Titulaire	MADAME	LE CORRE	MARIE-LAURE	FISAF
1 ^{er} suppléant	MADAME	OBONSAWIN	PERRINE	FISAF
2 nd suppléant	MONSIEUR	BORDET	NICOLAS	FISAF

b) Représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes âgées

Titulaire	MADAME	NICOLAS	BEATRICE	FHF
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	JEULAND	DAVID	FHF
2 nd suppléant	MONSIEUR	LECOURT	IVAN	FHF

Titulaire	MADAME	DUIGOU	NATHALIE	FNADEPA
1 ^{er} suppléant	MADAME	GLEMAREC	ELODIE	FNADEPA
2 nd suppléant	MADAME	TILY	ANNE-MARIE	FNADEPA

Titulaire	MONSIEUR	AJAGAYA LE BEAU	GEORGES	URIOPSS FEHAP
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	LOCQUET	REMI	URIOPSS FEHAP
2 nd suppléant		En cours de désignation		

Titulaire		En cours de désignation		
1 ^{er} suppléant		En cours de désignation		
2 nd suppléant		En cours de désignation		

c) Représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes en difficultés sociales

Titulaire	MADAME	LE COCQ	ELOISE	URIOPSS
1 ^{er} suppléant	MADAME	FEURGARD	DOMINIQUE	URIOPSS
2 nd suppléant	MADAME	BOULBENNEC	AUDE	URIOPSS

d) Représentants des Unions Régionales des Professionnels de Santé (URPS)

Titulaire	MONSIEUR	LABARTHE	THIERRY	URPS MEDECINS LIBERAUX
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	LE HETET	HUBERT	URPS MEDECINS LIBERAUX
2 nd suppléant	MADAME	GAUDIN PIEL	PASCALE	URPS MEDECINS LIBERAUX

**Membres de la commission spécialisée
de l'organisation des soins**

Titulaire	MADAME	PELLIER	SOPHIE	FEHAP BRETAGNE
1 ^{er} suppléant	MADAME	LECOUSTRE	SYLVIE	URIOPSS
2 nd suppléant	MADAME	DROUET	CORINNE	UGECAM Bretagne pays de Loire
Titulaire	MADAME	BENARD	ARIANE	FHF BRETAGNE
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	DUBOIS	YANN	FHF BRETAGNE
2 nd suppléant	MADAME	CONAN-MATHIEU	NATHALIE	FHF BRETAGNE

ARS

R53-2026-09-02-00004

Arrêté modificatif de composition de la CSOS

ARRETE PORTANT MODIFICATION DE LA
la composition nominative de la
Commission spécialisée de l'organisation des soins
de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Bretagne
CRSA-CSOS 2026.09

Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Bretagne

Vu le code de la santé publique et notamment les articles L. 1432-4, D. 1432-28 à 1432-53 ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret n° 2021-847 du 28 juin 2021 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie;

Vu le Décret du 24 juin 2026 portant nomination du Directeur général de l'Agence régionale de santé Bretagne - M. Frédéric VARNIER

Vu la décision portant délégation de signature de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Bretagne à Madame Anna Seznec ;

Considérant les réponses des personnes physiques ou morales appelées à siéger, à désigner ou à proposer des représentants au sein de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie en vue du renouvellement de la composition de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Bretagne ;

Considérant les opérations de répartition lors de la séance d'installation de la CRSA, le 16 novembre 2021 ;

Considérant les modifications de l'arrêté de composition de la plénière CRSA-AP 2026.09 et de ses impacts sur la commission spécialisée de l'organisation des soins ;

ARRETE

Article 1^{er} : La commission spécialisée de l'organisation des soins de la Conférence régionale de santé et de l'autonomie de Bretagne comprend 46 membres. Sa composition nominative par collège est modifiée comme suit :

Collège 6 : remplacement de Mme Isabelle TRON par Mme Marick FEVRE (suite départ en retraite)

Collège 7 : remplacement de M. Maël MOISAN par Sébastien DESVENT (changement de poste)

Article 2 : La durée des mandats des membres de la commission spécialisée de l'organisation des soins est concomitante à celle au sein de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Bretagne et régie par les mêmes dispositions réglementaires.

Article 3 : Le secrétariat de la commission spécialisée de l'organisation des soins est assuré par l'Agence régionale de santé Bretagne.

Article 4 : Le présent arrêté peut être contesté par voie de recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Article 5 : La Directrice de la Stratégie Régionale en Santé de l'Agence Régionale de Santé Bretagne est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Région.

Fait à Rennes, le 02/09/2026

Pour le Directeur général

La Directrice de la stratégie régionale en santé

La Directrice de la Stratégie
Régionale en Santé

Anna SEZNEC

Anna SEZNEC

ANNEXE - COMPOSITION NOMINATIVE DE LA CSOS

1°/ Collège des représentants des collectivités territoriales

a) Conseil régional

Titulaire	MADAME	JOUNEAUX-PEDRONO	ELISABETH	CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE
1 ^{er} suppléant	MADAME	CHAPPE	FANNY	CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE
2 nd suppléant	MADAME	LE BECHEC	CAROLE	CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE

b) Conseils départementaux

Titulaire	MADAME	CADUDAL	VERONIQUE	CONSEIL DEPARTEMENTAL DES COTES D'ARMOR
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	LOUIS	GUILLAUME	CONSEIL DEPARTEMENTAL DES COTES D'ARMOR
2 nd suppléant	MADAME	VASSALLO	NATHALIE	CONSEIL DEPARTEMENTAL DES COTES D'ARMOR

c) Groupements de communes

Titulaire		En cours de désignation		
1 ^{er} suppléant		En cours de désignation		
2 nd suppléant	MADAME	QUEMERE	MARTINE	Communauté de communes Haute Cornouaille

d) Communes

Titulaire	En cours de désignation			
1 ^{er} suppléant	En cours de désignation			
2 nd suppléant	En cours de désignation			

2°/ Collège des représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux

a) Associations agréées (article L1114-1)

Titulaire	MONSIEUR	BLANDEL	JEAN-YVES	UNAFAM
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	CHEVALIER	SERGE	URAF BRETAGNE
2 nd suppléant	MADAME	HENNEQUIN	ANNETTE	UNAFAM
Titulaire	MADAME	LAIGLE	FRANCINE	France REIN
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	LE FALHER	CHRISTIAN	ASSOCIATION HUNTINGTON FRANCE
2 nd suppléant	MADAME	SURGET	MARYANNICK	France REIN

b) Associations de retraités et personnes âgées

Titulaire	MONSIEUR	LE BOURHIS	HERVE	CDCA du Finistère
1 ^{er} suppléant	MADAME	MANCHEC	MARYVONNE	CDCA du Finistère
2 nd suppléant	MONSIEUR	ABGRALL	RENE	CDCA du Finistère

c) Associations de personnes handicapées

Titulaire	MONSIEUR	DE LA FAYOLLE	SYLVAIN	CDCA du Finistère
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	VIGNAULT	PIERRE-JEAN	CDCA du Finistère
2 nd suppléant	MADAME	CUSSONNEAU	MYRIAM	CDCA du Finistère

3°/ Collège des représentants des conseils territoriaux de santé

Titulaire	En cours de désignation
1 ^{er} suppléant	En cours de désignation
2 nd suppléant	En cours de désignation

4°/ Collège des partenaires sociaux

a) Représentants des organisations syndicales de salariés représentatives

Titulaire	MONSIEUR	LE ROUX	OLIVIER	CGT
1 ^{er} suppléant	MADAME	GAGNARD	ANGELINA	CGT
2 nd suppléant	MONSIEUR	TIMOUY	DIDIER	CGT
Titulaire	MONSIEUR	BARON	HERVE	CFDT
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	POSTOLLEC	STEPHANE	CFDT
2 nd suppléant	MADAME	UGUEN	VIVIANE	CFDT
Titulaire	MONSIEUR	NEDELEC	DOMINIQUE	FO
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	LEBLOND	REGIS	FO
2 nd suppléant	MONSIEUR	HENRY	PHILIPPE	FO

b) Représentants des organisations professionnelles d'employeurs représentatives

Titulaire	MONSIEUR	LAMANT	STEPHANE	MEDEF BRETAGNE
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	BAIXE	PATRICK	MEDEF BRETAGNE
2 nd suppléant	MADAME	GEMIN	VERONIQUE	MEDEF BRETAGNE

c) Représentants des organisations syndicales représentatives des artisans, des commerçants et des professions libérales

Titulaire	MONSIEUR	CARPENTIER	JEAN	UNAPL
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	OMNES	BERNARD	CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT
2 nd suppléant	MADAME	GARENAUX	MARYSE	CHAMBRE REGIONALE DES PROFESSIONS LIBERALES

d) Représentants des organisations syndicales représentatives des exploitants agricoles

Titulaire	MONSIEUR	SIMON	BERNARD	CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE DE BRETAGNE
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	MOY	JEROME	CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE DE BRETAGNE
2 nd suppléant		En cours de désignation		

5°/ Collège des acteurs de la cohésion et de la protection sociale

a) Représentants de la Mutualité française

Titulaire	MADAME	COLAS	FABIENNE	Mutualité Française Bretagne
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	CONDON	REGIS	Mutualité Française Bretagne
2 nd suppléant	MADAME	ARHANT	ISABELLE	Mutualité Française Bretagne

b) Représentants des régimes d'assurance maladie

Titulaire	MONSIEUR	CALCOEN	JEAN-BAPTISTE	UNCAM
1 ^{er} suppléant	MADAME	LE BIHAN	CHRYSTELE	UNCAM
2 nd suppléant	MADAME	MAROT	MARINE	UNCAM

6°/ Collège des acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé

a) Représentants des organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, de la prévention ou de l'éducation pour la santé

Titulaire	En cours de désignation
1 ^{er} suppléant	En cours de désignation
2 nd suppléant	En cours de désignation

b) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de l'observation de la santé, l'enseignement ou de la recherche

Titulaire	MADAME	FEVRE	MARICK	ORS BRETAGNE
1 ^{er} suppléant	MADAME	CALMANTI	SARA	CREAI BRETAGNE
2 nd suppléant		En cours de désignation		

7°/ Collège des offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements publics de santé

Titulaire	MONSIEUR	SALAUN	PIERRE-YVES	FHF Bretagne
1 ^{er} suppléant	MADAME	LEVRON	ARMELLE	FHF Bretagne
2 nd suppléant	MONSIEUR	GAUVRIT	JEAN-YVES	FHF Bretagne

Titulaire	MONSIEUR	HUTIN	PASCAL	FHF Bretagne
1 ^{er} suppléant		En cours de désignation		
2 nd suppléant		En cours de désignation		

Titulaire	MADAME	LE GAGNE	ANNE	FHF Bretagne
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	PEPION	CEDRIC	FHF Bretagne
2 nd suppléant		En cours de désignation		

Titulaire	MADAME	BENARD	ARIANE	FHF Bretagne
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	DUBOIS	YANN	FHF Bretagne
2 nd suppléant	MADAME	CONAN-MATHIEU	NATHALIE	FHF Bretagne

Titulaire	MADAME	FAVREL-FEUILLADE	FLORENCE	FHF Bretagne
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	LE BORGNE	GILDAS	FHF Bretagne
2 nd suppléant	MONSIEUR	COUTURIER	PHILIPPE	FHF Bretagne

b) Représentants des établissements privés de santé à but lucratif

Titulaire	MONSIEUR	DE SAINT PERN	ARTUS	FHP Bretagne
1 ^{er} suppléant	MADAME	BENSOUSSAN	SOPHIE	FHP Bretagne
2 nd suppléant	MONSIEUR	VINOT PREFONTAINE	CHARLES	FHP Bretagne

Titulaire	MONSIEUR	CHAMOIS	JEROME	FHP Bretagne
1 ^{er} suppléant	MADAME	AGOSTINI	JULIE	FHP Bretagne
2 nd suppléant	MADAME	BOURHIS	VALERIE	FHP Bretagne

c) Représentants des établissements privés de santé à but non lucratif

Titulaire	MONSIEUR	TOSUN	JEROME	FEHAP BRETAGNE
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	LEMBELEMBE	JEAN-PAUL	FEHAP BRETAGNE
2 nd suppléant	MONSIEUR	GUILLO	PASCAL	FEHAP BRETAGNE

Titulaire	MADAME	PELLIER	SOPHIE	FEHAP BRETAGNE
1 ^{er} suppléant	MADAME	LECOUSTRE	SYLVIE	URIOPSS
2 nd suppléant	MADAME	DROUET	CORINNE	FEHAP BRETAGNE

d) Représentants des établissements assurant des activités de soins à domicile

Titulaire	MONSIEUR	BONAVENTUR	OLIVIER	FNEHAD Bretagne
1 ^{er} suppléant	MADAME	DUROCHER	GAELLE	FNEHAD Bretagne
2 nd suppléant	MONSIEUR	FOSSIER	ERIC	FNEHAD Bretagne

e) Représentants des responsables des centres de santé et des maisons de santé

Titulaire	MADAME	GEREYS	CAROLE	ESSORT
1 ^{er} suppléant	MADAME	COQUIL	CATHERINE	ESSORT
2 nd suppléant	MADAME	HELARD ROBIN	STEPHANIE	ESSORT

f) Représentants des communautés professionnelles territoriales de santé

Titulaire	MONSIEUR	COUTURIER	THOMAS	CPTS PAYS DE QUIMPER
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	MARECHAL	TRISTAN	CPTS PAYS D'AURAY
2 nd suppléant	MONSIEUR	MEUROU	MICKAEL	CPTS PAYS DE ROHAN

g) Représentants des associations de permanence des soins intervenant dans le dispositif de permanence des soins

Titulaire	MONSIEUR	MOSER	HUBERT	ADOPS 56
1 ^{er} suppléant	MADAME	MARUELLE	LAURENCE	ADOPS 35
2 nd suppléant	MONSIEUR	LEHIR	ALAIN	ADOPS 29

h) Médecin responsable d'un service d'aide médicale urgente ou structure d'aide médicale d'urgence et de réanimation

Titulaire	MONSIEUR	SOULAT	LOUIS	SAMU-Urgences de France
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	CHAHIR	NOUREDDINE	SAMU-Urgences de France
2 nd suppléant	MONSIEUR	BAREGE	XAVIER	SAMU-Urgences de France

i) Représentants des transporteurs sanitaires

Titulaire	MONSIEUR	KERLEAU	YANN	FNAP
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	JOUAN	THIERRY	CNSA
2 nd suppléant	MONSIEUR	LEBEL	MARC	FNAP

j) Représentants des services départementaux d'incendie et de secours

Titulaire	MONSIEUR	MOINE	JEAN	SDIS DES COTES D'ARMOR
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	LEGUILLIER	FREDERIC	SDIS DU MORBIHAN
2 nd suppléant	MONSIEUR	RIGOLLET	CEDRIC	SDIS DU FINISTERE

k) Représentants des organisations syndicales représentatives de médecins et des établissements publics de santé

Titulaire	MONSIEUR	BRANGER	ERIC	APH/CPH
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	DEBARRE	MATTHIEU	APH/AH
2 nd suppléant		En cours de désignation		

l) Membres des Unions Régionales des Professionnels de Santé (URPS)

Titulaire	MONSIEUR	KERDILES	LOÏC	URPS MEDECINS LIBERAUX
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	PRIGENT	YANN	URPS MEDECINS LIBERAUX
2 nd suppléant	MADAME	SIMON	NADIA	URPS MEDECINS LIBERAUX

Titulaire	MONSIEUR	THORAVAL	PATRICE	URPS INFIRMIERS LIBERAUX
1 ^{er} suppléant	MADAME	FAURE	NOEMIE	URPS ORTHOPHONISTES
2 nd suppléant	MADAME	SAN GEROTEO	MARIA	URPS SAGES FEMMES
Titulaire	MONSIEUR	MOUGIN	LUC	URPS PHARMACIENS
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	AUBRY	ERWAN	URPS PHARMACIENS
2 nd suppléant	MADAME	THIERRY	EMMANUELLE	URPS CHIRURGIENS DENTISTES LIBERAUX
Titulaire	MONSIEUR	ADRIAN	FRANCK	URPS MASSEURS KINES
1 ^{er} suppléant	MADAME	HOUEL	STERENN	URPS MASSEURS KINES
2 nd suppléant	MADAME	BERTRAND	VALERIE	URPS INFIRMIERS LIBERAUX

m) Membres de l'ordre des médecins

Titulaire	MADAME	CLAEYSSEN	VALERIE	Conseil Régional de l'Ordre des Médecins
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	LIECHTMANERGER-LEPITRE	NICOLAS	Conseil Régional de l'Ordre des Médecins
2 nd suppléant		En cours de désignation		

n) Membres des internes en médecine

Titulaire	MONSIEUR	CORNEC	GWENael	ISNI
1 ^{er} suppléant	MADAME	SHADILI	CAMILLE	INSI
2 nd suppléant		En cours de désignation		

o) Représentants du Ministère de la défense

Titulaire	MONSIEUR	BOURDERIOUX	FRANCOIS	Ministère des armées
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	BRISSAUD	WILLIAM	Ministère des armées
2 nd suppléant	MADAME	CREACH	MARIE-AUDE	Ministère des armées

p) Membres des dispositifs d'appui à la coordination (DAC)

Titulaire	MADAME	AUTRET	JOSIANE	FACS BRETAGNE
1 ^{er} suppléant		En cours de désignation		
2 nd suppléant		En cours de désignation		

**Membres de la commission spécialisée pour la prise en charge
et accompagnements médico-sociaux**

Titulaire	MONSIEUR	AJAGAYA LE BEAU	GEORGES	URIOPSS FEHAP
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	LOCQUET	REMI	URIOPSS FEHAP
2 nd suppléant		En cours de désignation		
Titulaire	MADAME	BLAIZE	HELENE	FEHAP
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	DESVENT	SEBASTIEN	FEHAP
2 nd suppléant	MONSIEUR	FLIFLA	JIHED	FEHAP

ARS

R53-2026-09-02-00005

Arrêté modificatif de composition de la CSP

ARRETE PORTANT MODIFICATION DE LA
composition nominative de la
Commission spécialisée prévention
de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Bretagne
CRSA-CSP 2026.09

Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Bretagne

Vu le code de la santé publique et notamment les articles L. 1432-4, D. 1432-28 à 1432-53 ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret n° 2021-847 du 28 juin 2021 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

Vu le Décret du 24 juin 2026 portant nomination du Directeur général de l'Agence régionale de santé Bretagne - M. Frédéric VARNIER

Vu la décision portant délégation de signature de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Bretagne à Madame Anna Seznec ;

Considérant les réponses des personnes physiques ou morales appelées à siéger, à désigner ou à proposer des représentants au sein de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie en vue du renouvellement de la composition de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Bretagne ;

Considérant les opérations de répartition lors de la séance d'installation de la CRSA, le 16 novembre 2021 ;

Considérant les modifications de l'arrêté de composition de la plénière CRSA-AP 2026.09 et de ses impacts sur la commission spécialisée prévention ;

ARRETE

Article 1^{er} : La commission spécialisée prévention de la Conférence régionale de santé et de l'autonomie de Bretagne comprend 30 membres. Sa composition nominative est modifiée comme suit :

Collège 6 : remplacement de Mme Isabelle TRON par Mme Marick FEVRE (suite départ en retraite)

Article 2 : La durée des mandats des membres de la commission spécialisée prévention est concomitante à celle au sein de la

Article 3 : Le secrétariat de la commission spécialisée prévention est assuré par l'Agence régionale de santé Bretagne.

Article 4 : Le présent arrêté peut être contesté par voie de recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes dans un

Article 5 : La Directrice de la Stratégie Régionale en Santé de l'Agence Régionale de Santé Bretagne est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Région.

Fait à Rennes, le 02/09/2026

Pour le Directeur général

La directrice de la stratégie régionale en santé

La Directrice de la Stratégie
Régionale en Santé

Anna SEZNEC

Anna SEZNEC

ANNEXE - COMPOSITION NOMINATIVE DE LA CSP

1°/ Collège des représentants des collectivités territoriales

a) Conseil régional

Titulaire	MADAME	ALEXANDRE	DELPHINE	CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	ALLAIN	OLIVIER	CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE
2 nd suppléant	MONSIEUR	ROBIC	GUILLAUME	CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE

b) Conseils départementaux

Titulaire	MONSIEUR	MESSAGER	RAYMOND	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU FINISTERE
1 ^{er} suppléant	MADAME	POITEVIN	JOCELYNE	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU FINISTERE
2 nd suppléant	MONSIEUR	GOALEC	BERNARD	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU FINISTERE

Titulaire	En cours de désignation
1 ^{er} suppléant	En cours de désignation
2 nd suppléant	En cours de désignation

c) Groupements de communes

Titulaire	En cours de désignation
1 ^{er} suppléant	En cours de désignation
2 nd suppléant	En cours de désignation

d) Communes

Titulaire	En cours de désignation
1 ^{er} suppléant	En cours de désignation
2 nd suppléant	En cours de désignation

2°/ Collège des représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux

a) Associations agréées (article L1114-1)

Titulaire	MADAME	JEGU	JOSIANNE	LIGUE CONTRE LE CANCER 22
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	GAETAN	THIERRY	ADMR de Bretagne
2 nd suppléant	MONSIEUR	CROISSANT	GUY	UNA BRETAGNE
Titulaire	MONSIEUR	BLANDEL	JEAN-YVES	UNAFAM
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	CHEVALIER	SERGE	URAF BRETAGNE
2 nd suppléant	MADAME	HENNEQUIN	ANNETTE	UNAFAM
Titulaire	MADAME	MOREAU	SONIA	AIDES
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	DURAND	JEAN-JACQUES	COORDINATION NATIONALE DES COMITES DE DEFENSE DES HOPITAUX ET MATERNITES DE PROXIMITE
2 nd suppléant		En cours de désignation		
Titulaire	MADAME	MASSON	SERGINE	UNAPEI BRETAGNE
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	HEUZE	JOEL	ADMD
2 nd suppléant	MONSIEUR	MEUNIER	JACK	UNAPEI BRETAGNE

b) Associations de retraités et personnes âgées

Titulaire	MONSIEUR	LE BOURHIS	HERVE	CDCA du Finistère
1 ^{er} suppléant	MADAME	MANCHEC	MARYVONNE	CDCA du Finistère
2 nd suppléant	MONSIEUR	ABGRALL	RENE	CDCA du Finistère

c) Associations de personnes handicapées

Titulaire	MONSIEUR	DESCHAMPS	PIERRE-YVES	CDCA du Morbihan
1 ^{er} suppléant	MADAME	ROULEAU	CLAUDINE	CDCA du Morbihan
2 nd suppléant		En cours de désignation		

3° Collège des représentants des conseils territoriaux de santé

Titulaire	MONSIEUR	VAN MELKEBEKE	ERIC	CTS CŒUR DE BRETAGNE
1 ^{er} suppléant		En cours de désignation		
2 nd suppléant		En cours de désignation		

4° Collège des partenaires sociaux**a) Représentants des organisations syndicales de salariés représentatives**

Titulaire	MONSIEUR	NEDELEC	DOMINIQUE	FO
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	LEBLOND	REGIS	FO
2 nd suppléant	MONSIEUR	HENRY	PHILIPPE	FO

b) Représentants des organisations professionnelles d'employeurs représentatives

Titulaire	MONSIEUR	LAMANT	STEPHANE	MEDEF BRETAGNE
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	BAIXE	PATRICK	MEDEF BRETAGNE
2 nd suppléant	MADAME	GEMIN	VERONIQUE	MEDEF BRETAGNE

c) Représentants des organisations syndicales représentatives des artisans, des commerçants et des professions libérales

Titulaire	MONSIEUR	CARPENTIER	JEAN	UNAPL
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	OMNES	BERNARD	CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT
2 nd suppléant	MADAME	GARENAUX	MARYSE	CHAMBRE REGIONALE DES PROFESSIONS LIBERALES

d) Représentants des organisations syndicales représentatives des exploitants agricoles

Titulaire	MONSIEUR	SIMON	BERNARD	CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE DE BRETAGNE
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	MOY	JEROME	CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE DE BRETAGNE
2 nd suppléant		En cours de désignation		

5° Collège des acteurs de la cohésion et de la protection sociale**a) Associations oeuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité**

Titulaire	MONSIEUR	MARTIN	STEPHANE	FONDATION ABBE PIERRE
1 ^{er} suppléant	MADAME	FROMAGEAU	FRANCOISE	CROIX ROUGE FRANCAISE
2 nd suppléant	MADAME	HUILLERY	MARIE-LUCE	FEDERATION REGIONALE DES CENTRES D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES

b) Représentants de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail

Titulaire	MONSIEUR	PICHON	PHILIPPE	CARSAT Bretagne
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	THOMAS	OLIVIER	CARSAT Bretagne
2 nd suppléant	MADAME	MARTIN	RACHEL	CARSAT Bretagne

c) Représentants des caisses d'allocations familiales

Titulaire	MONSIEUR	JAN	CHRISTOPHE	CAF D'ILLE ET VILAINE
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	GOUELOU	YANNICK	CAF D'ILLE ET VILAINE
2 nd suppléant	MONSIEUR	PILET	ROMUALD	CAF D'ILLE ET VILAINE

d) Représentants de la mutualité française

Titulaire	MADAME	COLAS	FABIENNE	MUTUALITE FRANCAISE BRETAGNE
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	CONDON	REGIS	MUTUALITE FRANCAISE BRETAGNE
2 nd suppléant	MADAME	ARHANT	ISABELLE	MUTUALITE FRANCAISE BRETAGNE

6°/ Collège des acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé**a) Représentants des services de santé scolaire et universitaire**

Titulaire	MONSIEUR	BURLLOT	SIMON
1 ^{er} suppléant	MADAME	PASQUIER	NATHALIE
2 nd suppléant		En cours de désignation	

b) Représentants des services de santé au travail

Titulaire	MONSIEUR	POULIQUEN	CHRISTOPHE	DREETS-STC QUIMPER
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	DIDIER	EMMANUEL	DREETS-AIST22
2 nd suppléant	MONSIEUR	LE NAI	THOMAS	DREETS-AMIEM

c) Représentants des services départementaux de protection et de promotion de la santé maternelle et infantile

Titulaire	MADAME	POPINEAU	BENEDICTE	PMI 56
1 ^{er} suppléant	MADAME	LEPEU	ISABELLE	PMI 22
2 nd suppléant	MADAME	LAPANNE JOINVILLE	CLOTILDE	PMI 29

d) Représentants des organismes oeuvrant dans le champ de la promotion de la santé, de la prévention ou l'éducation pour la santé

Titulaire	MONSIEUR	PRESTEL	THIERRY	PROMOTION SANTE BRETAGNE
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	LE BOT	MICHEL	ASEPT BRETAGNE
2 nd suppléant	MONSIEUR	POULAIN	YANNICK	LIBERTE COULEURS

e) Représentants des organismes oeuvrant dans les domaines de l'observation de la santé, l'enseignement ou de la recherche

Titulaire	MADAME	FEVRE	MARICK	ORS BRETAGNE
1 ^{er} suppléant	MADAME	CALMANTI	SARA	CREAI BRETAGNE
2 nd suppléant		En cours de désignation		

f) Représentants des associations de protection de l'environnement

Titulaire	MADAME	FRAIN	SOPHIE	CAPT'AIR
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	LOISEL	PIERRE	EAU ET RIVIERES DE BRETAGNE
2 nd suppléant	MADAME	LE DU	SOLENNNE	Réseau d'éducation à l'environnement en Bretagne

7°/ Collège des offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements publics de santé, des établissements privés de santé à but lucratif, des établissements privés de santé à but non lucratif, des établissements assurant des des activités d'hospitalisation à domicile

Titulaire	MADAME	BENARD	ARIANE	FHF BRETAGNE
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	DUBOIS	YANN	FHF BRETAGNE
2 nd suppléant	MADAME	CONAN-MATHIEU	NATHALIE	FHF BRETAGNE

b) Représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées et/ou âgées

Titulaire	En cours de désignation			
1 ^{er} suppléant	MONSIEUR	ZENATTI	YANN	NEXEM
2 nd suppléant	MONSIEUR	GLORO	FREDERIC	UNAPEI BRETAGNE

c) Représentants des Unions Régionales des Professionnels de Santé (URPS)

Titulaire	MONSIEUR	THORAVAL	PATRICE	URPS INFIRMIERS LIBERAUX
1 ^{er} suppléant	MADAME	FAURE	NOEMIE	URPS ORTHOPHONISTES
2 nd suppléant	MADAME	SAN GEROTEO	MARIA	URPS SAGES FEMMES
Titulaire	MONSIEUR	ADRIAN	FRANCK	URPS MASSEURS KINES
1 ^{er} suppléant	MADAME	HOUEL	STERENN	URPS MASSEURS KINES
2 nd suppléant	MADAME	BERTRAND	VALERIE	URPS INFIRMIERS LIBERAUX

DREAL

R53-2026-09-02-00006

arrêté portant désignation des membres du
comité régional de l'énergie Bretagne

ARRETE

portant désignation des membres du comité régional de l'énergie Bretagne

**La préfète de la région Bretagne
Préfète d'Ille-et-Vilaine
et
Le président du Conseil régional Bretagne**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de l'énergie, notamment ses articles L. 141-5-2 et D.141-2-1 à D. 141-2-4 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2023-35 du 27 janvier 2023 relatif aux comités régionaux de l'énergie ;

Vu le décret du 24 juin 2026 portant nomination de Madame Emmanuelle DUBEE en qualité de préfète de la région Bretagne, préfète de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfète d'Ille-et-Vilaine ;

Vu la délibération du 25_DAJCP_SA_13 du 27 juin 2025 portant désignation au titre du collège des représentants de la Région Bretagne au sein du comité régional de l'énergie Bretagne ;

Vu l'arrêté du 30 septembre 2024 portant désignation des membres du comité régional de l'énergie :

Sur proposition du directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement, et du directeur général des services du conseil régional Bretagne ;

ARRÊTENT

ARTICLE 1 – Rôle du comité Régional de l'énergie Bretagne

Le comité régional de l'énergie (CRE) de Bretagne a été installé le 28 novembre 2023 pour répondre aux obligations législatives et réglementaires.

Ce comité est chargé de favoriser la concertation, en particulier avec les collectivités territoriales, sur les questions relatives à l'énergie sur le territoire de la région Bretagne.

ARTICLE 2 – Présidence

Le comité régional de l'énergie est coprésidé par la préfète de région et le président du Conseil régional, ou en cas d'empêchement, par leurs représentants dûment désignés.

ARTICLE 3 – Composition

Le comité régional de l'énergie est composé de 45 membres répartis en cinq collèges. Aucun collège ne peut représenter plus d'un tiers des membres du comité.

1^{er} COLLEGE – (5 membres)

Le collège I de représentants de l'Etat et de ses établissements publics est composé de 5 membres. Sont désignés pour y siéger, par la préfète de région, les représentants suivants :

Membres titulaires

La préfète de région Bretagne

Le directeur de la DREAL

Le directeur de la DRAAF

La directrice régionale de l'ADEME

Le directeur de la DDTM 22

Membres suppléants

Le secrétaire général pour les affaires régionales

Le directeur adjoint de la DREAL

La cheffe de service de l'information statistique et économique de la DRAAF

Le directeur régional adjoint de l'ADEME

Le directeur adjoint de la DDTM 22

2^e COLLEGE – (9 membres)

Le collège II de représentants de la région, est composé de 9 membres. Sont désignés pour y siéger, par le président du conseil régional, les représentants suivants :

Membres titulaires

Loïc CHESNAIS-GIRARD

Gladys GRELAUD

Membres suppléants

André CROCQ

Michaël QUERNEZ

Delphine ALEXANDRE

Gaëlle LE STRADIC

Ronan PICHON

Philippe HERCOUET

Carole LE BECHEC

Olivier ALLAIN

Stéphane DE SALLIER DUPIN

Véronique MEHEUST

Florent DE KERSAUSON

Patrick LE FUR

Christine PRIGENT

Gaël BRIAND

Tristan BREHIER

Alexandra GUILLORE

3^e COLLEGE – (15 membres)

Le collège III de représentants des départements, des communes, des établissements publics de coopération intercommunale, désignés sur proposition d'associations représentatives d'élus territoriaux ou des collectivités intéressées, des syndicats mixtes et des autorités organisatrices de la distribution publique d'énergie mentionnées aux articles L. 2224-31 et L. 2224-38 du code général des collectivités territoriales est composé de 15 membres.

Sont désignés pour y siéger, par la préfète de région et le président du conseil régional :

Membres titulaires

Gwenn LE NAY
PE Breizh

Thierry EVENO
Parc naturel régional du Golfe du Morbihan

Membres suppléants

Servane METZGER-CORRIGOU
PE Breizh

Gaëlle STRICOT BERTHEVAS
Fédération des SCoT

Sylvie SARDIN
Parc naturel régional Rance Emeraude

Sur proposition de l'association des départements de France

Frédéric MARTIN
Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine

Nathalie TRAVERT-LE-ROUX
Conseil départemental des Côtes-d'Armor

Sur proposition de l'association des maires de France

Soazig ROUILLARD
Adjointe au maire de Betton

Jean-Marc LABBE
Maire de La Méaugon

Thomas FEREC
Maire de Briec

Sur proposition de l'association nationale des élus du littoral

Daniel CUEFF
Administrateur de l'ANEL

Erven LEON
Maire de Perros-Guirec

Sur proposition de l'association des petites villes de France

Fanny CHAPPE
Maire de Paimpol

Didier LECHIEN
Maire de Dinan

Sur proposition de l'association des maires ruraux de France

Pascale MACOURS
Maire de Saint-Aubin du Cormier

Louis PAUTREL
Maire de Le Ferré

Sur proposition d'Intercommunalités de France

Yann GODET
Dinan Agglomération

Philippe LANDURE
Dinan Agglomération

Joseph LE MÉROUR
Communauté de communes Presqu'île de
Crozon Aulne maritime

Mickaël KERNEIS
Communauté de communes Presqu'île de
Crozon Aulne maritime

Philippe RONARC'H
Communauté de communes Haut Pays
Bigouden

Fabien BOURDON
Communauté de communes Haut Pays
Bigouden

Olivier DEHEASE
Rennes Métropole

Bruno LESNE
Rennes Métropole

Aurélié RIO
Communauté de communes Auray Quiberon
Terre Atlantique

Philippe LE RAY
Communauté de Communes d'Auray Quiberon
Terre Atlantique

Jean-Jacques VIDELO
Pontivy Communauté

Bernard LE BRETON
Pontivy Communauté

4^e COLLEGE – (11 membres)

Le collège IV de représentants des entreprises et de l'activité économique du secteur de l'énergie dans la région comprenant des représentants de producteurs notamment d'énergies renouvelables, des représentants des personnels des entreprises du secteur de l'énergie, de consommateurs, des gestionnaires des réseaux publics de distribution, et des gestionnaires des réseaux publics de transport d'énergie est composé de 11 membres.

Sont désignés pour y siéger, par la préfète de région et le président du conseil régional :

Membres titulaires

Membres suppléants

Carole PITOU-AGUDO
RTE Ouest

Amaury MAZON
NATRAN

Pascal POUZAC
ENEDIS

David COLIN
GRDF Bretagne

Jean-Philippe BERTON
Union Française de l'Electricité (UFE)

Perrine LE SAINT
Syndicat des énergies renouvelables (SER)

Jérémy DRUMMOND
France Renouvelables

Aurélien BERTIN
ENERPLAN

Vincent BERHAULT
FIBOIS

Peter NASS
CCI Bretagne

Stéphane LE ROUX
CGT

Aurore GILLMANN
RTE Ouest

Romain VERLES
NATRAN

Sandra COUGARD
ENEDIS

Alain RAGUENES
GRDF Bretagne

Jonathan MENES
Union Française de l'Electricité (UFE)

Vincent GRUFFAT
Syndicat des énergies renouvelables (SER)

Alice BORRUS
France Renouvelables

Richard LOYEN
ENERPLAN

Jean-Yves Le BOURGE
FIBOIS

Louis MAURICE
CCI Bretagne

David LE PENNEC
CGT

5^e COLLEGE – (5 membres)

Le collège V de représentants d'organisations de la société civile actives dans le domaine de l'énergie et du climat et d'associations agréées pour la protection de l'environnement, d'associations de consommateurs particuliers et de personnalités qualifiées est composé de 5 membres.

Sont désignés pour y siéger, par la préfète de région et le président du conseil régional :

Membres titulaires

Michel JANSSENS
Breizh ALEC

Cécile MAISONNEUVE
CESER

Membres suppléants

Loïc JOUËT
Breizh ALEC

Marie-Martine LIPS
CESER

Loïc GUINES
Chambre d'agriculture de Bretagne

Gaëtan LE SEYEC
Chambre d'agriculture de Bretagne

Denez L'HOSTIS
France Nature Environnement (FNE)

Jean-Pierre LE LAN
France Nature Environnement (FNE)

Jean-Luc HILLION
Maison de la consommation et de l'Environnement (MCE)

Jean-Claude LE MANACH
Maison de la Consommation et de l'Environnement (MCE)

ARTICLE 4 – Suppléances

A l'exception des personnes qualifiées, un suppléant peut être désigné pour chaque membre et nommé dans les mêmes conditions que les membres titulaires. Le suppléant représente le titulaire en son absence et dispose des mêmes droits que ce dernier.

ARTICLE 5 – Comité élargi, commissions spécialisées

La préfète de région et le président du conseil régional peuvent décider de la création d'un comité élargi ainsi que de commissions spécialisées thématiques ou territoriales.

Les membres du comité élargi et des commissions spécialisées, lorsqu'ils ne sont pas membres du comité, sont désignés par arrêté conjoint des coprésidents.

ARTICLE 6 – Durée du mandat des membres du comité régional de l'énergie

La durée du mandat des membres du comité régional de l'énergie est de six ans à compter de leur date de désignation. Il est renouvelable.

Les fonctions de membre du comité sont exercées à titre gratuit.

Le premier mandat court à compter de la date d'installation du premier comité.

ARTICLE 7 – Modalités de remplacement des membres

Le membre du comité, du comité élargi ou des commissions spécialisées qui, au cours de son mandat, décède, démissionne ou perd la qualité au titre de laquelle il a été désigné est remplacé pour la durée du mandat restant à courir par une personne désignée dans les mêmes conditions.

ARTICLE 8 – Réunion du comité

Le comité se réunit au moins une fois par an sur convocation de ses coprésidents qui fixent l'ordre du jour.

Le comité définit les modalités de son fonctionnement dans son règlement intérieur sur proposition de ses coprésidents.

ARTICLE 9 – Voies et délais de recours

Conformément aux dispositions des articles R 421-1 et R 421-5 du Code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rennes – 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35 044 Rennes Cedex – dans le délai de deux mois à compter de sa publication. La juridiction administrative peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ARTICLE 10 – Modifications

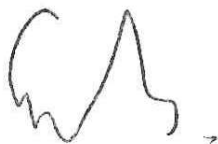
Le présent arrêté abroge et remplace celui du 30 septembre 2024.

ARTICLE 11 – Exécution de l'arrêté.

La préfète de région et le président du conseil régional de Bretagne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Bretagne et sur le site internet de la Région.

Fait à Rennes, le 02/09/2026

La préfète de région

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'E' followed by a series of loops and a final upward stroke.

Emmanuelle DUBEE

Le président du Conseil régional

A handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping oval shape followed by several horizontal strokes.

Loïg CHESNAIS-GIRARD

Les Directions régionales de l'économie, de
l'emploi, du travail et des solidarités

R53-2026-09-01-00006

2026-09-01 délégation champ travail (comp
propres) DREETS à DDETS 35 signée



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL
ET DES SOLIDARITÉS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
de l'économie, de l'emploi, du travail
et des solidarités de Bretagne**

DÉCISION

**portant délégation de signature à Monsieur Olivier NAYS,
directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités du Finistère
(compétences propres du champ travail)**

Le directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Bretagne

Vu le code du travail et notamment son article R. 8122-2 ;

Vu le code rural et de la pêche maritime, le code des transports, le code de l'éducation, le code de la sécurité sociale ;

Vu le décret n° 2009-360 du 31 mars 2009 modifié relatif aux emplois de direction de l'administration territoriale de l'Etat ;

Vu le décret n° 2020-1545 en date du 9 décembre 2020 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, des directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités et des directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations ;

Vu l'arrêté ministériel du 9 février 2026 portant répartition des unités de contrôle de l'inspection du travail ;

Vu l'arrêté du ministre du travail et des solidarités, du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique et de la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées du 22 juin 2026 portant nomination de M. Ludovic MAGNIER, à l'emploi de directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Bretagne, à compter du 1^{er} juillet 2026 ;

Vu les arrêtés du ministère de l'intérieur du 29 juin 2022 et du 04 juin 2026, portant nomination de Monsieur Olivier NAYS, en qualité de directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités du Finistère à compter du 4 juillet 2022 et portant reconduction de cette nomination à compter du 18 juillet 2026 ;

DÉCIDE

ARTICLE 1^{er} : Délégation permanente est donnée à Monsieur Olivier NAYS, directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités du Finistère à l'effet de signer, au nom du directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Bretagne, dans la limite de son département d'affectation, les actes de procédure, les décisions et les décisions statuant sur recours gracieux mentionnés dans le tableau figurant en ANNEXE 1. Le directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Bretagne peut mettre fin à tout moment à tout ou partie de cette délégation.

ARTICLE 2 : Monsieur Olivier NAYS peut, en accord avec le directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Bretagne subdéléguer sa signature aux agents placés sous son autorité et relevant du corps de l'inspection du travail pour signer les actes et décisions listées en ANNEXE 1 pour lesquelles il a lui-même reçu délégation, dans le respect de l'article 3.

ARTICLE 3 : Ne peut être subdéléguée qu'au directeur départemental adjoint, en charge des questions travail, la signature des décisions concernant :

- la mise en demeure du DREETS,
- les études de sécurité au travail,
- la désignation des membres de la Commission paritaire d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CPHSCT),
- la suspension et l'interdiction temporaires d'une prestation de service internationale.

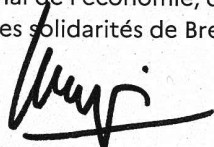
ARTICLE 4 : La décision du directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Bretagne en date du 1^{er} juillet 2026 portant délégation de signature à Monsieur Olivier NAYS (compétences propres du champ travail) est abrogée à la date d'entrée en vigueur de la présente décision.

ARTICLE 5 : La présente décision entre en vigueur à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Bretagne.

ARTICLE 6 : Le directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Bretagne est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Cesson-Sévigné, le 1^{er} septembre 2026

Le directeur régional de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités de Bretagne,


Ludovic MAGNIER

ANNEXE 1		
à la décision de délégation de signature de M. Ludovic MAGNIER à M. Olivier NAYS (compétences propres du champ travail)		
1- Relations individuelles de travail		
Rupture conventionnelle individuelle	Homologation des demandes de ruptures de contrats de travail	L1237-14, R1237-3 CT
Groupement d'employeurs	Décision d'agrément, ou de refus d'agrément ou de retrait d'agrément	L1253-1 et s, R1253-19 à 29 CT
	Décision d'opposition à l'exercice de l'activité au regard de la convention collective choisie	L1253-17 et D1253-7 CT

Contrat de professionnalisation	Décision de retrait du bénéfice de l'exonération à l'employeur	R6325-20 CT
Egalité professionnelle	Plan pour l'égalité professionnelle (égalité des chances) : avis sur le plan présenté par une entreprise, qui peut aller jusqu'à la décision d'opposition à la mise en œuvre du plan	L1143-3 et D1143-6 CT
Travailleurs à domicile	Demande de la DREETS d'un contrôle de la comptabilité du donneur d'ouvrage	R7413-2 CT
Assistance aux salariés	Conseillers du salarié : préparation de la liste départementale, consultation des organisations professionnelles d'employeurs et organisations syndicales de salariés	L1232-7 et D1232-4 CT
2- Durée du travail		
Dérogation aux durées maximales du travail	Décision accordant ou refusant une dérogation à la durée hebdomadaire maximale absolue de travail (<i>décision relative aux demandes individuelles relevant du régime général, des transports, du secteur maritime et du secteur agricole</i>)	L3121-21 et R3121-10 CT R713-11 et 13 CRPM
	Décision accordant ou refusant une dérogation à la durée hebdomadaire maximale moyenne du travail (<i>décision relative aux demandes individuelles relevant du régime général, des transports, du secteur maritime et du secteur agricole</i>)	L3121-24 et R3121-10 CT L713-13 et 14 CRPM
	Décision accordant ou refusant une dérogation à la durée hebdomadaire maximale moyenne du travail pour un secteur d'activité au plan local, départemental ou interdépartemental (<i>décision relative aux demandes individuelles relevant du régime général, des transports, du secteur maritime et du secteur agricole</i>)	L3121-25, R3121-8, 9, 16 CT L713-13 et 14 CPRM
Récupération des heures perdues	Décision de suspension de la faculté de récupérer les heures perdues	L3121-50, R3121-32 CT R713-4 CPRM
3- Relations collectives du travail		
Représentation syndicale	Délégué syndical : décision de suppression du mandat de délégué syndical, en cas de réduction importante et durable de l'effectif en dessous de 50 salariés, en l'absence d'accord entre l'employeur et l'ensemble des organisations syndicales représentatives	L2143-11 et D2143-6 CT
Institutions représentatives du personnel	CSE dans une entreprise : établissement distinct : décision de détermination du périmètre et du nombre d'établissement distinct	L2313-4, 5 et R2313-2 CT
	CSE dans une UES : établissement distinct : décision de détermination du périmètre et du nombre d'établissement distinct	L2313-8, 5 et R2313-5 CT
	CSE : collèges électoraux : décision de répartition du personnel et des sièges	L2314-13 et R2314-3 CT
	CSE central : collèges électoraux : répartition des sièges entre les différents établissements et les différents collèges	L2316-8 et R2316-2 CT

	Comité de groupe : décision de répartition des sièges entre les élus des différents collèges électoraux	L2333-4 et R2332-1 CT
	Comité d'entreprise européen : décision accordant la suppression du comité d'entreprise européen	L2345-1 et R2345-1 CT
Instances territoriales de dialogue social	ODDS : désignation du représentant de la DDETS qui siège à l'observatoire	L2234-5 et R2234-1 CT
Comptes des syndicats professionnels d'employeurs ou de salariés	Publication des comptes pour les organisations dont les ressources sont inférieures à 230 000€	L2135-1 et D2135-8 CT
4- Santé et sécurité au travail		
Avis	Envoi d'un avis au tribunal sur le plan de réalisation, suite à un accident du travail	L4741-11 CT
Décisions relatives à la protection des jeunes travailleurs et apprenants	Décision de suspension de l'exécution du contrat de travail ou de la convention de stage d'un jeune travailleur	L4733-8 CT
	Décision de reprise ou de refus de reprise de l'exécution du contrat de travail ou de la convention de stage d'un jeune travailleur	L4733-9 CT
	Décision d'interdiction faite à l'employeur de recruter ou d'accueillir de nouveaux jeunes âgés de moins de dix-huit ans, travailleurs ou stagiaires	L4733-10 CT
	Décision relative à la levée de l'interdiction de recruter ou d'accueillir de nouveaux jeunes âgés de moins de dix-huit ans	R4733-14 CT
	Décision de suspension de l'exécution du contrat d'apprentissage	L6225-4 CT
	Décision de reprise ou de refus de reprise de l'exécution du contrat	L6225-5 CT
	Décision d'interdiction faite à l'employeur de recruter de nouveaux apprentis ainsi que des jeunes titulaires d'un contrat d'insertion en alternance	L6225-6 CT
	Décision relative à la levée de l'interdiction de recruter de nouveaux apprentis	R6225-11 CT
Mise en demeure du DREETS	Mise en demeure de respecter les principes généraux de prévention	L4721-1 (1 ^o) CT
	Mise en demeure d'aménager les lieux de travail	L4721-1 (2 ^o) CT
Dérogations aux mesures de prévention	Autorisation ou refus d'autorisation à déroger aux travaux dangereux pour les travailleurs précaires et retrait de la décision d'autorisation à déroger	L1242-6, D1242-5, L4154-1, D4154-3 et D4154-6 CT
	Autorisation ou refus d'autorisation à déroger aux règles relatives au local d'allaitement	R4152-17 CT
	Autorisation ou refus d'autorisation à déroger aux valeurs d'exposition aux champs électromagnétiques et retrait de la décision d'autorisation à déroger	R4453-31, R4453-33 et R4453-34 CT

	Dispense ou refus de dispense des règles relatives à la prévention des incendies, des explosions et à l'évacuation (employeur)	R4227-55 CT
	Dispense ou refus de dispense des règles relatives à la prévention des incendies, des explosions et à l'évacuation (maître d'ouvrage)	R4216-32 CT
Secteur agricole (santé sécurité)	Désignation des membres de la Commission paritaire d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CPHSCT)	R717-76-1 CRPM
Secteur BTP	Autorisation de déroger aux prescriptions relatives aux voies et réseaux divers (VRD)	R4533-6 et R4533-7 CT
Secteur de la pyrotechnie	E.S.T. : Décision d'approbation ou refus d'approbation des études de sécurité, de demande de compléments d'information et de réalisation d'essais complémentaires	R4462-30 CT
	Autorisation ou refus d'autorisation à déroger à certaines mesures de sécurité	R4462-36 CT
5- Sanction administrative, PSI, transaction pénale et rescrit		
Sanction administrative (amende ou avertissement) Engagement de la procédure de sanction administrative <u>En cas de manquement :</u>	A la réglementation : - en matière de durées maximales de travail, de repos, de décompte de la durée du travail - des durées de conduite, des temps d'activité, des temps de repos et du décompte du temps de travail dans le secteur des transports - des durées maximales de travail de jour, des repos et du décompte du temps de travail applicables aux sociétés du groupe SNCF ainsi qu'à d'autres entreprises dans le secteur du transport ferroviaire	L8115-1, L8115-5, R8115-2 et R8115-10 CT L1325-1 du code des transports L719-10 CRPM
	Au paiement du SMIC ou des salaires minima conventionnels	L8115-1, L8115-5, R8115-2 et R8115-10 CT
	Aux règles applicables aux installations sanitaires, d'hébergement et de restauration	L8115-1, L8115-5, R8115-2 et R8115-10 CT L719-10 CRPM
	Aux décisions d'arrêt de travaux ou d'activité de l'inspection du travail	L4751-1, L4752-1, R8115-2 et R8115-10 CT
	Aux demandes de vérification, de mesures ou d'analyses	L4751-1, L4752-2, R8115-2 et R8115-10 CT
	Aux conditions d'emploi des mineurs à des travaux interdits ou réglementés	L4751-1, L4753-2, R8115-2 et R8115-10 CT
	Aux décisions de retrait d'un jeune affecté à des travaux interdits ou réglementés	L4751-1, L4753-1, R8115-2 et R8115-10 CT
	Aux obligations de repérage amiante avant travaux	L4751-1, L4754-1, R8115-2 et R8115-10 CT
	Aux obligations de déclaration en vue de la délivrance de la carte d'identification professionnelle du BTP ou d'actualisation de ses données	L8291-2 et R8115-2 CT
	A la réglementation relative à l'emploi des stagiaires	L124-17 du code de l'éducation R8115-2 et R8115-6 CT

	A l'obligation de déclaration préalable de chantiers forestiers et sylvicoles	L719-10-1 et R719-1-3 CRPM
	A certaines dispositions du code des transports, pour un navire entrant dans le champ d'application du dispositif dit de "l'Etat d'accueil" ou de celui applicable aux navires transporteurs de passagers assurant des lignes régulières internationales touchant un port français (liaisons transmanche)	L5568-1, L5568-3, L5568-6, L5596-1, L5596-5, R5568-1 et R5596-1 du code des transports
Détachement temporaire de salariés par une entreprise non établie en France (PSI)	Engagement de la procédure de suspension temporaire de la réalisation d'une prestation de service internationale en France Prononcé des décisions de suspension temporaire et de levée de la suspension	L1263-4, L1263-4-1, L1263-5, R1263-11-3 à R1263-11-7 CT
	Engagement de la procédure de suspension temporaire de la réalisation d'une prestation de service internationale en France pour défaut de déclaration préalable de détachement Prononcé des décisions de suspension temporaire et de levée de la suspension	L1263-4-1, L1263-5, R1263-11-3 à R1263-11-7 CT
	Engagement de la procédure d'interdiction temporaire de la réalisation d'une prestation de service internationale en France Prononcé des décisions d'interdiction temporaire et de levée de l'interdiction	L1263-4-2, L1263-5, R1263-11-3 à R1263-11-7 CT
Transaction pénale	Engagement de la procédure de transaction pénale et notification de la transaction à l'auteur de l'infraction pour les transactions pénales	L8114-4, L8114-5 et R8114-3 à 5 CT L719-11 CRPM
	Transmission au procureur de la République pour homologation de la proposition de transaction acceptée par l'auteur de l'infraction	L8114-6, R8114-6 CT L719-11 CRPM
Rescrit	Egalité professionnelle : appréciation et rescrit, à la demande de l'employeur, de la conformité d'un accord ou d'un plan d'action aux dispositions de l'article L. 2242-8 CT en matière d'égalité professionnelle	L2242-9 et R2242-9 à R2242-11 CT
	Stagiaires : réponse à la demande d'un organisme d'accueil ayant pour objet de connaître les modalités de prise en compte des effectifs servant de base au calcul du plafond de stagiaires autorisés	L124-8-1 et R124-12-1 du code de l'éducation
	Carte BTP : réponse à une demande sur l'application des dispositions du code du travail sur la carte d'identification professionnelle des salariés du BTP	L8291-3 et R8291-1-1 CT

Les Directions régionales de l'économie, de
l'emploi, du travail et des solidarités

R53-2026-09-01-00007

2026-09-01 délégation compétences propres
Métrologie signée



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités
de Bretagne**

DÉCISION

**portant désignation de représentants
pour prononcer les sanctions administratives prévues
par l'article 9 de la loi du 4 juillet 1837 modifiée relative aux poids et mesures**

**Le directeur régional de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités de Bretagne**

VU la loi du 4 juillet 1837 modifiée relative aux poids et mesure, notamment son article 9 ;

VU le décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 modifié relatif au contrôle des instruments de mesure notamment son article 45 ter – I ;

VU le décret n° 2020-1545 du 9 décembre 2020 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, des directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités et des directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations ;

VU l'arrêté du ministre du travail et des solidarités, du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique et de la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées du 22 juin 2026 portant nomination de M Ludovic MAGNIER, à l'emploi de directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Bretagne, à compter du 1^{er} juillet 2026 ;

VU l'arrêté préfectoral du 31 mars 2021 portant organisation de la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités ;

VU les arrêtés interministériels du 29 juin 2022 et du 10 juin 2026 portant nomination de M. Guillaume CAROFF sur l'emploi de directeur régional adjoint de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, chargé des fonctions de responsable du pôle « concurrence, consommation, répression des fraudes et métrologie » et portant reconduction de cette nomination à compter du 1^{er} août 2026 ;

DECIDE

ARTICLE 1^{er} : M. Guillaume CAROFF, responsable du pôle concurrence, consommation, répression des fraudes et métrologie de la DREETS Bretagne, est désigné comme représentant du directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Bretagne pour prononcer les sanctions administratives prévues par l'article 9 de la loi du 4 juillet 1837 modifiée.

ARTICLE 2 : en cas d'absence ou d'empêchement de M. Guillaume CAROFF, la représentation prévue à l'article 1^{er} est dévolue à :

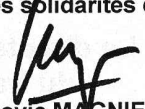
- Monsieur Pascal TOMEI, chef du service de la métrologie légale ;
- Monsieur Claude MILLIN, adjoint au chef du service de la métrologie légale ;

ARTICLE 3 : la présente décision est exécutoire à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la région Bretagne.

ARTICLE 4 : le directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Bretagne et les délégataires désignés sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la région Bretagne.

Fait à Cesson-Sévigné, le 1^{er} septembre 2026

Le directeur régional de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités de Bretagne,


Ludovic MAGNIER

Mission Nationale de contrôle et d'audit des
organismes de sécurité sociale

R53-2026-09-03-00001

Arrêté du 3 septembre 2026 portant nomination
des membres du conseil d'administration
de la caisse d'assurance retraite et de la santé au
travail de Bretagne N° 4

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la santé, des familles,
de l'autonomie et des personnes handicapées

Ministère du travail et des solidarités

Arrêté du 3 septembre 2026

**portant nomination des membres du conseil d'administration
de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail de Bretagne**

N° : 4

**La ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées,
Le ministre du travail et des solidarités,**

Vu le code de la sécurité sociale, notamment son article L. 215-2 ;

Vu les arrêtés des 9 et 16 mars, et 22 mai 2026 portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail de Bretagne ;

Vu les désignations formulées par les organisations et institutions habilitées ;

Vu l'arrêté du 26 juin 2026 portant délégation de signature à Monsieur Lionel CADET, chef de l'antenne interrégionale de Rennes de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale,

Arrêtent :

Article 1

Est nommé membre suppléant du conseil d'administration de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail de Bretagne en tant que représentant des employeurs et sur désignation du Mouvement des entreprises de France (MEDEF) :

M. Amine BOUA, en remplacement de M. Sylvain BARON

Est nommé membre titulaire au conseil d'administration de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail de Bretagne, en tant que représentant des associations familiales avec voix consultative et sur désignation de l'Union nationale des associations familiales (UNAF) :

M. Jean-Loup REALLAND

Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la région.

Fait le 3 septembre 2026

**La ministre de la santé, des familles,
de l'autonomie et des personnes handicapées,
Le ministre du travail et des solidarités,**

Pour les ministres et par délégation :

Le chef de l'antenne de Rennes
de la mission nationale de contrôle et d'audit
des organismes de sécurité sociale,



Lionel CADET

Mission Nationale de contrôle et d'audit des
organismes de sécurité sociale

R53-2026-09-04-00001

Arrêté du 4 septembre 2026 portant nomination
des membres du conseil départemental des
Côtes d'Armor auprès du conseil
d'administration de l'union de recouvrement des
cotisations de sécurité sociale et d'allocations
familiales de Bretagne N° 3

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la santé, des familles,
de l'autonomie et des personnes handicapées

Arrêté du 4 septembre 2026 portant nomination des membres du conseil départemental des Côtes d'Armor auprès du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de Bretagne

N° : 3

La ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées

Vu le code de la sécurité sociale, notamment son article D. 213-7 ;

Vu les arrêtés des 18 mars et 1^{er} avril 2026 portant nomination des membres du conseil départemental des Côtes d'Armor auprès du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de Bretagne ;

Vu les désignations formulées par les organisations et institutions habilitées ;

Vu l'arrêté du 26 juin 2026 portant délégation de signature à Monsieur Lionel CADET, chef de l'antenne interrégionale de Rennes de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale,

Arrête :

Article 1

Est nommée membre suppléant du conseil départemental des Côtes d'Armor auprès du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de Bretagne, en tant que représentant des assurés sociaux et sur désignation de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) :

Mme Marie-Joseph OLLIVIER

Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la région.

Fait le 4 septembre 2026

**La ministre de la santé, des familles,
de l'autonomie et des personnes handicapées,**

Pour la ministre et par délégation :

Le chef de l'antenne de Rennes
de la mission nationale de contrôle et d'audit
des organismes de sécurité sociale,



Lionel CADET

préfecture de région

R53-2026-09-04-00002

2026 09 04 AP DS FranceAgriMer DRAAF

ARRETE PREFECTORAL N° 2/2026/DRAAF/FranceAgriMer/DSG

portant délégation de signature

à

**M. Benjamin BEAUSSANT,
directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne**

**LA PRÉFÈTE DE LA RÉGION BRETAGNE
PRÉFÈTE D'ILLE-ET-VILAINE**

Représentante territoriale, pour la Bretagne, de l'Établissement public FranceAgriMer

Vu le code rural et de la pêche maritime, et notamment les articles L 621-6 et R 621-28 ;

Vu l'ordonnance n° 2009-325 du 25 mars 2009 modifiée relative à la création de l'Agence de services et de paiement et de l'Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer ;

Vu le décret n° 84-1191 du 28 décembre 1984 modifié relatif aux services déconcentrés du ministère de l'agriculture et de la pêche ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret du 24 juin 2026 portant nomination de Mme Emmanuelle DUBEE préfète de la région Bretagne, préfète de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfète d'Ille-et-Vilaine ;

Vu le décret du 31 août 2026 portant nomination de Mme Marion ZALAY directrice générale de l'Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer (FranceAgriMer) ;

Vu l'arrêté du ministre de l'agriculture et de l'alimentation du 4 juillet 2024 portant nomination de M. Benjamin BEAUSSANT directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne à compter du 15 août 2024 ;

Vu la décision de la directrice générale de FranceAgriMer du 1^{er} septembre 2026 portant délégation de signature au profit de Mme Emmanuelle DUBEE en sa qualité de représentante territoriale de FranceAgriMer et d'ordonnatrice déléguée en résultant ;

Sur proposition du secrétaire général pour les affaires régionales ;

ARRETE

Article 1er : délégation de signature est donnée à M. Benjamin BEAUSSANT, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne, à effet de signer toutes décisions, instructions et correspondances nécessaires à l'accomplissement des missions de l'Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer (FranceAgriMer) dans la région Bretagne, à l'exception des actes normatifs ou interprétatifs de portée générale.

Article 2 : en application des dispositions de l'art. R 621-28 du code rural et de la pêche maritime, M. Benjamin BEAUSSANT, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne, peut déléguer sa signature aux personnels des services déconcentrés de l'Etat, qui apportent leur concours à l'établissement, ainsi qu'aux agents de l'établissement affectés au sein des services déconcentrés de l'Etat.

Article 3 : le présent arrêté est exécutoire à compter de sa date de parution au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Bretagne.

Article 4 : le secrétaire général pour les affaires régionales de la région Bretagne et le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à la directrice régionale des finances publiques et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Bretagne.

Rennes, le - 4 SEP. 2026

La préfète

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large, flowing 'E' followed by a series of connected loops and a final downward stroke.

Emmanuelle DUBEE

préfecture de région

R53-2026-09-03-00002

Arrete composition CA OEB 2026

**Arrêté préfectoral portant désignation des administrateurs
représentant l'État au sein du groupement d'intérêt public dénommé
« OBSERVATOIRE DE L'ENVIRONNEMENT EN BRETAGNE »**

**LA PRÉFÈTE DE LA RÉGION BRETAGNE,
PRÉFÈTE D'ILLE ET VILAINE**

Vu la loi n° 72-619 du 5 juillet 1972 modifiée portant création et organisation des régions ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu la loi 2011-525 du 17 mai 2011 modifiée de simplification et d'amélioration de la qualité du droit, notamment ses articles 98 à 122 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret 2012-91 du 26 janvier 2012 modifié relatif aux groupements d'intérêt public (GIP) ;

Vu le décret du 24 juin 2026 portant nomination de Madame Emmanuelle DUBÉE, préfète de la région Bretagne, préfète de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfète d'Ille-et-Vilaine ;

Vu l'arrêté préfectoral du 27 novembre 2025 portant approbation des modifications de la convention constitutive du groupement d'intérêt public (GIP) « Observatoire de l'environnement en Bretagne » ;

Sur proposition du secrétaire général pour les affaires régionales ;

ARRÊTE

Article 1 : Sont désignés en qualité de représentants de l'État au conseil d'administration du groupement d'intérêt public (GIP) « Observatoire de l'environnement en Bretagne » :

Membres titulaires :

- Aurélie MESTRES, directrice adjointe de la DREAL Bretagne,
- Thomas FAGART, chef du service connaissance, prospective et évaluation environnementale par intérim à la DREAL Bretagne, à compter du 1^{er} septembre 2026,
- Laëtitia BOMPÉRIN, cheffe du service régional de l'agri-environnement, de la forêt et du bois à la DRAAF Bretagne.

.../...

Membres suppléants :

- Alexandre DUPONT, chef du service climat énergie aménagement et logement à la DREAL Bretagne,
- Sandra CAMBOURNAC, cheffe du service patrimoine naturel à la DREAL Bretagne, à compter du 1^{er} octobre 2026 ;
- Camille BÉCHAUD, adjointe à la cheffe du service régional de l'agri-environnement, de la forêt et du bois à la DRAAF Bretagne.

Article 2 : L'arrêté préfectoral portant désignation des administrateurs représentant l'État au sein du GIP « Observatoire de l'environnement en Bretagne » du 12 août 2025 est abrogé.

Article 3 : Le présent arrêté est exécutoire à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Bretagne.

Article 4 : Le secrétaire général pour les affaires régionales est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Bretagne.

A Rennes

Pour la préfète et par délégation,
L'adjointe au secrétaire général
pour les affaires régionales

Signé électroniquement le 03/09/2026
par Catherine DISERBEAU

Une signature manuscrite stylisée, composée de plusieurs boucles et traits fluides, représentant Catherine DISERBEAU.